

Rapport d'activité 2025



Édito

En 2025, nous avons célébré les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cet anniversaire a été l'occasion de dresser un bilan de l'emploi des personnes en situation de handicap. Si des avancées notables ont été réalisées, de nombreux défis demeurent pour construire une société pleinement inclusive et garantir un accès équitable à l'emploi.

Cet objectif passe notamment par une meilleure articulation entre les nombreux acteurs et dispositifs existants, ainsi que par une mobilisation renforcée des offres de services. La loi pour le plein emploi s'inscrit dans cette dynamique, en affirmant le principe d'une coordination accrue des opérateurs et d'une approche commune fondée sur un socle partagé de missions.

Dans la continuité, les quatre expérimentations copilotées par France Travail et Cheops, issues de la Conférence nationale du handicap, visent à renforcer le



M. BENAZET
Président de Cheops

lien entre les employeurs et les personnes, à faciliter l'accès à la formation et à améliorer l'accompagnement des parcours professionnels, notamment lors de situations de rupture d'emploi liées à un problème de santé.

Ce cadre s'applique également aux orientations de Cheops, qui soutient son réseau dans toutes ses dimensions : déploiement de projets européens, développement d'outils innovants au service des équipes, mise en place d'un référentiel de compétences et d'un référentiel d'autoévaluation permettant à chaque Cap emploi de se positionner au regard de l'expertise attendue.

Les pages qui suivent, à travers les résultats des indicateurs et les exemples d'accompagnement des personnes et des employeurs, illustrent le travail mené par l'ensemble du réseau.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs ayant participé à l'élaboration de ce document.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui, au sein des Cap emploi, administrateurs et salariés, rendent possible la mise en œuvre de ces actions au quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Édito | p2 |
| Les missions et pilotages national et régional de Cheops | p4 |
| Les missions de Cheops national | p6 |
| La gouvernance, l'équipe nationale | p7 |
| Les commissions et comités | p9 |
| Les missions des Cheops régionaux | p11 |
| Les présidents et délégués régionaux | p12 |
| La coordination Cheops national - Cheops régional | p13 |
| L'animation du réseau | p14 |
| | |
| Les résultats des Cap emploi, l'expertise nationale de Cheops | p15 |
| Les missions des Cap emploi | p16 |
| Les résultats 2025 accompagnement dans et vers l'emploi | p17 |
| Témoignages | p21 |
| L'expertise nationale de Cheops | p22 |
| Le pôle formation | p22 |
| Les travaux liés au référentiel de compétences et d'expertises | p24 |
| Le pôle communication et animation | p25 |
| Le pôle innovation et expertises | p26 |
| La démarche qualité et l'auto-évaluation en 2025 | p28 |
| | |
| Les chantiers et projets 2025 | p30 |
| La mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi | p31 |
| Les mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap | p32 |
| La convention quinquépartite | p33 |
| Le partenariat avec France Travail | p34 |
| Les actions 2025 sur l'accompagnement dans l'emploi | p35 |
| L'Europe | p36 |
| Le concours culinaire Cap Handicook | p42 |
| | |
| Les partenariats | p44 |
| La représentation institutionnelle | p50 |
| | |
| Les temps forts 2025 | p52 |
| Les perspectives 2026 et lexique | p61 |

Éditeur

Cheops
47 rue Eugène Oudiné

Directrice de publication

Marlène Cappelle

Comité de rédaction

Jean-Pierre Benazet,
Marlène Cappelle,
Florence Le Pollozec,
Béronique Castelain,
Véronique Ruiz-Jimenez,
Carole Poirot,
Marie-Charlotte Violle,
Emilie Bonnin,
Corinne Monceau,
Arzu Kizilkara,
Dominique Silvani,
Georges-Eric Martinaux
Lionel Rolland.

Imprimeur

Korus
39 rue de Bréteil
BP 70107
33326 EYSINES CEDE

Date de parution

Mai 2026

Dépôt légal

2557-1338

Missions & Pilotages national et régional de Cheops

PARTIE 1



1 Cheops national

17 Cheops régionaux

CHEOPS NATIONAL

PRÉSIDENT : M. JEAN-PIERRE BÉNAZET

55 rue Boissonnade

75014 Paris

cheops@cheops-ops.org

www.cheops-cheops-ops.org

CHEOPS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

85 Impasse de l'Ouvèze Queue de Loups
07000 SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN
contact@cheops-auvergnerhonealpes.com
www.cheops-auvergnerhonealpes.com

CHEOPS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

15 rue de l'Arquebuse
21000 DIJON
contact@cheops-bourgognefranchecomte.com
www.cheops-bourgognefranchecomte.com

CHEOPS BRETAGNE

6 allée de la Guérinière
CS 46706 35067 RENNES
contact@cheops-bretagne.com
www.cheops-bretagne.com

CHEOPS CENTRE-VAL DE LOIRE

4 impasse Monbarry
45140 ORMES
contact@cheops-centrevalde Loire.com
www.cheops-centrevalde Loire.com

CHEOPS CORSE

253 route d'Agliani Quartier Montesorio
20600 BASTIA
contact@cheops-corse.com
www.cheops-corse.com

CHEOPS GRAND-EST

8 rue Alfred Kastler
54320 MAXEVILLE
contact@cheops-grandest.com
www.cheops-grandest.com

CHEOPS GUADELOUPE

Immeuble MAGIC 1 Etage 1, Zac de Houelbourg
III Rue Jean Gothland, Zone Voie verte
97122 BAIE MAHAULT
contact@cheops-guadeloupe.com
www.cheops-guadeloupe.com

CHEOPS GUYANE

Bâtiment 2- 2ème étage, chemin grant
97300 Cayenne
contact@cheops-guyane.com
www.cheops-guyane.com

CHEOPS HAUTS-DE-FRANCE

23 chemin du moulin Delmar
59708 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX
contact@cheops-hautsdefrance.com
www.cheops-hautsdefrance.com

CHEOPS ÎLE-DE-FRANCE

55 rue Boissonnade 75014 PARIS
contact@cheops-iledefrance.com
www.cheops-iledefrance.com

CHEOPS LA REUNION

27 rue de l'Océan Indien, Pointe des Châteaux
97436 Saint-Leu

CHEOPS MARTINIQUE

Espace Pythagore 1 rue Eugène Eucharis, Lot. Dillon stade
97200 FORT-DE-FRANCE
contact@cheops-martinique.com
www.cheops-martinique.com

CHEOPS NORMANDIE

Fixé à la FPSR
6 rue Ferdinand Buisson, Parc Athéna
14280 SAINT-CONTEST
contact@cheops-normandie.com
www.cheops-normandie.com

CHEOPS NOUVELLE-AQUITAINE

3 rue Bobillot
33800 BORDEAUX
contact@cheops-nouvelleaquitaine.com
www.cheops-nouvelleaquitaine.com

CHEOPS OCCITANIE

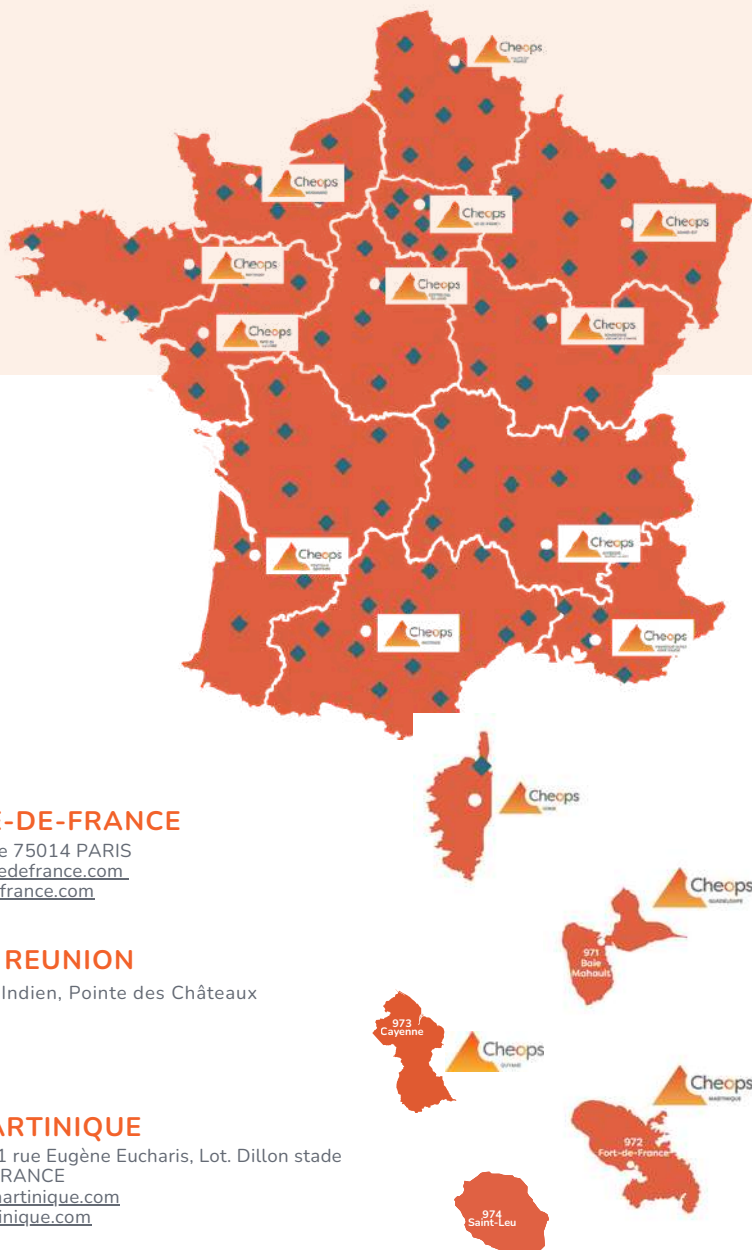
Anthyllis 8 rue Paul Meslé
31100 TOULOUSE
contact@cheops-occitanie.com
www.cheops-occitanie.com

CHEOPS PAYS DE LA LOIRE

51 avenue du Grésillé
49000 ANGERS
contact@cheops-paysdelaloire.com
www.cheops-paysdelaloire.com

CHEOPS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

38 avenue de l'Europe
13090 AIX-EN-PROVENCE
contact@cheops-provencealpescotedazur.com
www.cheops-provencealpescotedazur.com



LES MISSIONS DE CHEOPS NATIONAL

- Créé en 2014, Cheops, le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.
- Cheops, de statut associatif, s'appuie sur un socle de valeurs entrepreneuriales de type réseau. Ses actions permanentes ont pour objet de :

3 grandes missions

Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Représenter l'ensemble des Organismes de Placement Spécialisés dénommés Cap emploi.

Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LEUR PILOTAGE

Les 5 orientations stratégiques de Cheops

- 1 L'élaboration d'un nouveau modèle économique conforme aux différents enjeux et la sécurisation des financements des Cap emploi dans le cadre des budgets à venir,
- 2 L'évolution et le renforcement de l'expertise des Cap emploi,
- 3 La préparation du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs des Cap emploi,
- 4 Le renforcement de la dimension régionale,
- 5 Le développement de notre capacité d'innovation et de communication.



Les femmes et les hommes qui œuvrent au national



LA GOUVERNANCE DE CHEOPS

La gouvernance de Cheops au travers de son Conseil d'Administration et de son Bureau développe les orientations stratégiques et politiques du réseau, adoptées chaque année en Assemblée Générale.

La gouvernance

Président : Jean-Pierre BENALET

Assemblée Générale

Conseil d'administration

Bureau

L'Assemblée Générale

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 17 septembre 2025 à Lyon. La prochaine Assemblée Générale se tiendra lors du Congrès National à Lille les 16, 17 et 18 septembre 2026.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration Cheops, élu en septembre 2024, est composé de 55 personnes. Chaque association régionale désigne, en fonction de sa dimension territoriale, deux à quatre personnes (à parité d'un élu et d'un technicien). Il se réunit 3 à 4 fois par an.

Le Bureau

Le Bureau actuel a été élu dans le cadre de l'Assemblée Générale en septembre 2024. Le Bureau se réunit tous les 2 mois environ.

+ de 10 temps d'échanges pour la gouvernance de Cheops en 2025



L'ÉQUIPE NATIONALE DE CHEOPS

9 permanentes et 2 référents experts



Marlène CAPPELLE
Déléguée Générale



Florence LE POLLOZEC
Déléguée Générale Adjointe



Bérengère CASTELAIN
Chargée de mission expertise et développement



Véronique RUIZ-JIMENEZ
Chargée de mission expertise - ergonomie



Dominique SILVANI
Référente accompagnement dans l'emploi



Corinne MONCEAU
Chargée de mission formation – Parcours certifiant & Référent handicap



Arzu KIZILKARA
Chargée de mission formation – Hors Parcours certifiant



Carole POIROT
Responsable communication



Marie-Charlotte VIOLLE
Chargée de mission communication



Emilie BONNIN
Assistante administrative et communication



Georges-Eric MARTINAUX
Référent employeurs



LES MEMBRES DU BUREAU

16 membres



**Jean-Pierre
BENAZET**
Président



**Isabelle
FAURE**
Vice-Présidente



**Alain
FROUARD**
Vice-Président



**André
FARRUGIA**
Trésorier



**Jean-Pierre
LABOURDIQUE**
Trésorier adjoint



**Nathalie
FLORES**
Secrétaire



**Pierre-Alain
DARLES**
Secrétaire adjoint



**Jean-Jacques
FAVRE**



**Pierre
LEGRAND**



**Françoise
PLANQUE**



**Franck
SEURIN**



**Jean-Marie
VIEILLARD**



**Arnaud
WILLAIME**



**Mansour
ZOBERI**



Max THOUANEL
Personne qualifiée



Didier RASCLARD
Personne qualifiée



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

56 membres

Découvrez les membres
du Conseil d'Administration
en scannant ce QR code :





LES COMMISSIONS ET COMITÉ

Les comités et commissions

Les **commissions techniques et opérationnelles** composées de membres de l'équipe nationale, d'élus, de directeurs et membres des équipes Cap emploi mettent en œuvre les décisions prises par la gouvernance de Cheops et sont forces de propositions pour alimenter les travaux en interne et à l'externe. La planification des commissions se fait en fonction de leurs feuilles de route adoptées par le Bureau, et de l'actualité. **Les comités** ont une dimension stratégique et politique et accompagnent la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans le cadre du rapport d'orientation voté en Assemblée Générale.

LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES CAP EMPLOI

13 membres

3 réunions

voir page 24

LES TRAVAUX :

Les travaux 2025 ont porté sur la finalisation du référentiel de compétences et d'expertises Cap emploi

LA COMMISSION ÉVALUATION ET DÉMARCHE QUALITÉ

12 membres

4 réunions

LES TRAVAUX :

Les travaux 2025 ont porté sur la mise en place du référentiel d'auto-évaluation servant de base à l'évaluation conventionnelle des Cap emploi.

voir page 28

LA COMMISSION EXPERTISE COMPENSATION ET RÉTABLISSEMENT

La commission maintien est devenue la commission compensation et rétablissement en 2025. L'importance est portée sur ces 2 concepts qui fondent l'expertise du Cap emploi quel que soit son axe d'accompagnement.

8 membres

8 réunions

LES TRAVAUX

La commission a pour objectif de permettre une meilleure appropriation de ces deux concepts interdépendants par l'ensemble des acteurs du réseau (direction, managers, opérationnels), d'en observer la déclinaison au niveau européen et de recenser les outils existants afin de favoriser leur capitalisation et la production d'outils partagés.

LA COMMISSION FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT À LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

13 membres

3 réunions

voir page 22

LES TRAVAUX :

Les travaux 2025 ont porté sur la préparation du catalogue 2026 via le recueil des besoins en formation des Cap emploi et sur l'analyse du contexte.

LA COMMISSION INNOVATION ET EXPERTISE

14 membres

10 réunions

voir page 26

LES RÉALISATIONS :

La commission a travaillé sur la 2^{ème} édition des trophées de l'innovation, en intégrant ces nouvelles innovations dans l'Innovathèque de l'espace adhérents.

La commission a également travaillé sur un cahier des charges pour l'évolution de l'innovathèque afin de la rendre plus ergonomique et interactive. Elle s'est penchée aussi sur l'analyse de la remontée des besoins en innovation au niveau du réseau. Et elle a débuté une réflexion sur une note pour la reconnaissance du Cap emploi comme lieu ressources.

LA COMMISSION COMMUNICATION ET ANIMATION

12 membres

15 réunions

voir page 25

LES TRAVAUX :

La commission a poursuivi ses travaux de développement d'outils de communication et d'un calendrier partagé pour harmoniser les messages et fédérer le réseau sur des temps forts.

LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS

13 membres

4 réunions

voir page 44

LES TRAVAUX :

La commission accompagne l'outillage des Cap emploi, le développement des relations employeurs et les partenariats, en lien avec France Travail.

7 COMMISSIONS 2 COMITÉS

+ DE 60 RÉUNIONS DE TRAVAIL EN 2025

+ DE 100 MEMBRES POUR METTRE EN OEUVRE LA FEUILLE DE ROUTE CHEOPS

LES COMITÉS

LE COMITÉ DES QUESTIONS INTERNATIONALES, EUROPÉENNES ET LÉGISLATIVES

voir page 36

11 membres

4 réunions

LES TRAVAUX :

Le comité analyse le cadre européen et accompagne le déploiement d'Eures et l'intégration d'Erasmus+ au sein du réseau Cheops.

LE COMITÉ D'APPUI AUX GOUVERNANCES

6 membres

10 réunions

LES TRAVAUX :

À l'occasion du congrès national 2025, le comité a mis à disposition plusieurs supports: un livret d'accueil des administrateurs, un modèle de carte d'identité d'un Cap emploi, ainsi qu'une plaquette de prospection à destination des administrateurs.

Les livrables : voir la plaquette de prospection sur ce QR CODE



LES MISSIONS DES CHEOPS REGIONAUX

2 grandes missions

Le déploiement régional des politiques publiques d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap

Au cœur des régions, les associations régionales Cheops œuvrent pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap :

- En représentant les Cap emploi dans les instances et auprès des partenaires,
- En soutenant les actions des Cap emploi et dynamiques territoriales.

À ce titre, ils participent aux instances suivantes :

CRE (Comités Régionaux pour l'Emploi)

SPRO (Service Public Régional de l'Orientalion)

CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientalion Professionnelle)

SPER (Service Public de l'Emploi Régional)

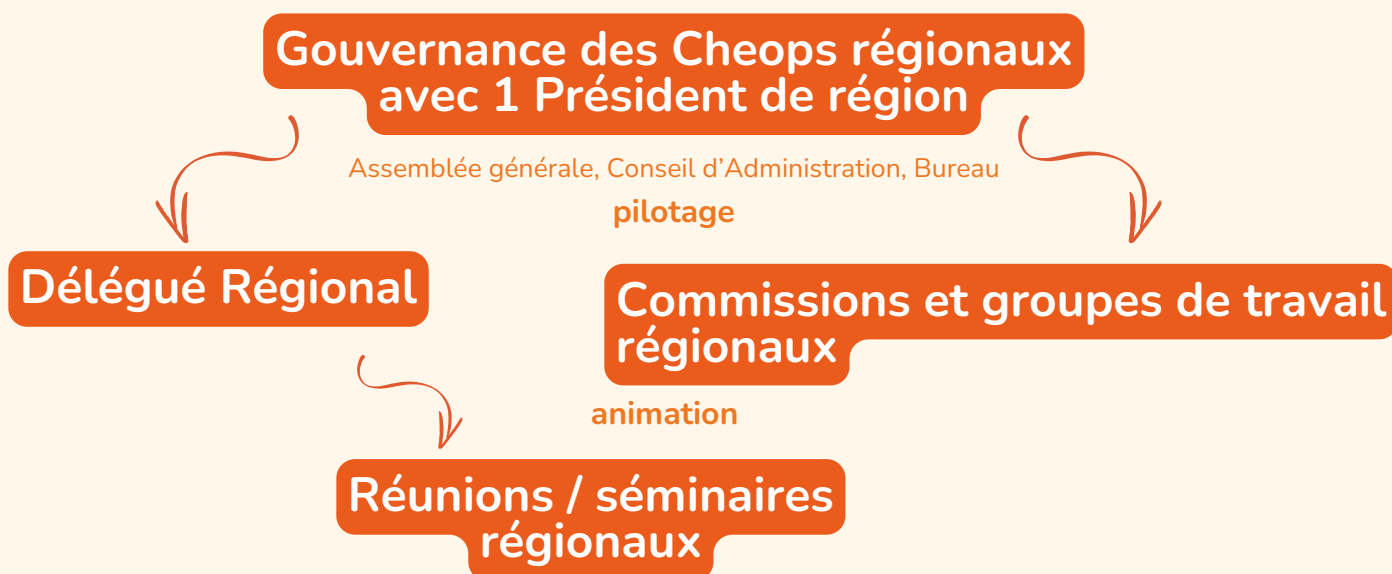
PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)

Les Cheops régionaux participent aux réunions et actions organisées par le Conseil Régional et les DREETS (Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et dans le cadre du PRST (Plan Régional de Santé au Travail).

L'animation du réseau des Cap emploi

Les Cheops régionaux assurent un maillage de transmission d'informations aux niveaux national, intra-régional et régional. La dimension régionale optimise aussi les partages de bonnes pratiques, d'expériences et encourage la mutualisation des outils, services et fonctions supports.

PILOTAGE DES CHEOPS RÉGIONAUX



Tout comme Cheops au national, les Cheops régionaux disposent d'instances de gouvernance et de pilotage. Ils disposent d'un Conseil d'Administration composé d'administrateurs et de directeurs issus des associations gestionnaires des Cap emploi et d'un Bureau. Se tiennent également au niveau régional, des Assemblées Générales et des réunions de directeurs.

Les femmes et les hommes qui œuvrent en région

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION CHEOPS



André Farrugia
Auvergne-Rhône-Alpes



Gil Soetemondt
Bourgogne-Franche-Comté



Arnaud Willaime
Bretagne



Jean-Pierre Lemièrre
Centre-Val de Loire



Lucien Barbolosi
Corse



Jean-Louis Lecocq
Grand-Est



Frank Maynadie
Guadeloupe



Sylvie Cheynel
Hauts-de-France



Alain Frouard
Île-de-France



Liliane Atticot Di Ravino
Guyane



Henri Cage
Martinique



Patrick Arregui
Normandie



Nathalie Hirigoyen
Nouvelle-Aquitaine



Jean-Jacques Favre
Occitanie



Bruno Mousset
Pays de Loire



Bernard Ratto
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX CHEOPS



Philippe Brousse
Auvergne-Rhône-Alpes



Maud Pauze
Auvergne-Rhône-Alpes



Catherine Durand
Bourgogne-Franche-Comté



En recrutement
Bretagne et Pays de Loire



Caroline Venault
Centre-Val de Loire



Marie-Ange Belluso
Corse



Cécile Camut
Grand Est



Marie Custos
Guadeloupe



Annie-Claude Xavier
Guyane



Muriel Boubert
Hauts-de-France



Laure Decouvelaere
Hauts-de-France



Anne-Cécile Richard
Île-de-France



Jean-Charles Le Blevec
La Réunion



Jean-Claude Azur
Martinique



Antony Guyon
Normandie



Gracianne Etchandy
Nouvelle-Aquitaine



Agnès Kabantchenko
Occitanie

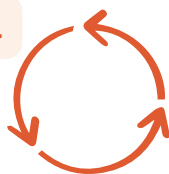


Georges-Eric Martiniaux
Provence-Alpes-Côte d'Azur



LA COORDINATION CHEOPS NATIONAL - CHEOPS RÉGIONAL

Cheops National



Tour des régions, Réunion des Présidents de Région, Réunion des délégués régionaux, correspondants régionaux

Cheops Régionaux

+ de 30 réunions de coordination en 2025

Cette coordination se met notamment en place lors de temps d'échanges dédiés.

Depuis 2019, le Président de Cheops et la Déléguée Générale mettent en place chaque année **un tour des régions**. Ces rencontres réunissent les présidents, administrateurs et directions des Cap emploi de chaque région. Elles ont pour objectif d'échanger sur l'actualité mais également sur la construction régionale. En 2025, Cheops est intervenu au séminaire des équipes de **Cheops Occitanie** ainsi qu'en **Martinique** et a organisé des rencontres avec **Cheops Centre-Val de Loire**, **Cheops Pays de Loire** et **Cheops Grand-Est**.

Les réunions des Présidents de Région permettent également d'assurer les coordinations stratégique et politique du réseau. Ces rencontres ont pour objectif de faire le point sur les orientations du réseau, l'actualité et les chantiers en cours.

3 réunions ont eu lieu en 2025 : en format séminaire avec une journée commune avec les les Délégués Régionaux à **Paris en mars**, en **visio conférence en juin** et à **Angers en décembre**.

Les réunions des Délégués Régionaux viennent compléter cette coordination pour aborder les orientations et l'actualité sur des temps opérationnels.

Des "LPEkfé" (échanges en visioconférence) ont été mis en place tous les 15 jours pour aborder spécifiquement les sujets liés à la mise en œuvre de la Loi pour le Plein Emploi.

Une dizaine de réunions réunissant Cheops et les Délégués Régionaux se sont tenues en 2025. Un séminaire s'est tenu sur 2 jours dont 1 journée commune avec les Présidents de région à **Paris en mars**.

Sur certains sujets spécifiques, l'animation peut être renforcée par des correspondants régionaux, c'est le cas sur l'animation des employeurs Grands Comptes.

LES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX GRANDS COMPTES (CRGC)

La démarche Grands Comptes est la réponse opérationnelle à la gestion des offres d'emploi multi-sites par la mise en place d'un interlocuteur unique et d'un maillage national de Correspondants Régionaux Grands Comptes. La mission principale du CRGC est d'assurer la relation entre les Cap emploi de leur région et le Grand Compte pour soutenir la réponse aux sollicitations de l'entreprise. Ils se sont réunis 3 fois en 2025. 24 Grands Comptes en 2025 ont rejoint le portefeuille qui totalise, fin 2025, **142 sociétés** qui ont sollicité le réseau depuis la mise en place du dispositif.

En savoir plus sur les conventions employeurs en scannant ce QR code :





ANIMATION DU RÉSEAU

À l'occasion de ces temps d'échanges, les représentants du réseau se réunissent pour partager les actualités, analyser les évolutions en cours et réfléchir aux perspectives stratégiques de Cheops et des Cap emploi.

LE SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DE RÉGION ET DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX CHEOPS

Un point d'actualité a été consacré aux rencontres avec la Ministre chargée du Travail et de l'Emploi, ainsi qu'aux propositions portées par Cheops en matière d'accompagnement dans l'emploi. Les échanges ont également porté sur la mise en place des Comités Régionaux pour l'Emploi et du Réseau Pour l'Emploi, ainsi que sur l'analyse du rapport de l'IGAS. Enfin, un temps commun réunissant les présidents et délégués régionaux a permis d'aborder les orientations stratégiques de Cheops et la mise en conformité des structures régionales au RGPD.



19 et 20 mars à Paris 36 participants 1ère édition

LA RÉUNION DES DIRECTEURS CAP EMPLOI ET DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX CHEOPS

Un point d'actualité a été présenté, suivi d'échanges sur les orientations stratégiques du réseau. Les participants ont également pris connaissance des principaux enseignements du rapport de l'IGAS. Un focus a été fait sur la communication du réseau. Enfin, une réflexion a été engagée dans le cadre de la démarche « Cap emploi 2028 », portant sur les évolutions des publics cibles, des missions et de l'expertise des Cap emploi.



04 avril 2025 à Paris 85 structures

LE SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS CAP EMPLOI

Les échanges ont porté sur la déclinaison de la gouvernance du Réseau Pour l'Emploi dans le cadre de la loi pour le plein emploi. Un point a également été réalisé sur les orientations stratégiques de Cheops, ainsi que sur l'actualité des rencontres et des chantiers en cours. Les participants ont par ailleurs pris connaissance des éléments du rapport de l'IGAS. Enfin, le guide d'accueil des administrateurs a été présenté.



16 et 17 avril à Paris 49 participants

**3 temps forts d'animation
des différents niveaux de décision du réseau :
Présidence - Direction - Région**

Les résultats des Cap emploi, l'expertise nationale de Cheops

PARTIE 2





LES CAP EMPLOI

Des missions de service public

Cheops représente tous les Cap emploi (à l'exception du Cap emploi Bearn) soit **97 structures**.

Cap emploi, expert handicap et emploi

2 missions de service public : accompagnement vers et dans l'emploi

Cap emploi assure une mission de service public sur l'ensemble du territoire français : informer, conseiller et accompagner les employeurs ainsi que les personnes en situation de handicap, reconnues ou en cours de reconnaissance de bénéficiaire de l'obligation d'emploi. Cette action s'inscrit en complémentarité avec France Travail, notamment dans le cadre des Teams Handicap déployées au sein des agences, pour l'**accompagnement vers l'emploi**. Les Cap emploi interviennent également dans le champ de **l'accompagnement dans l'emploi**, en lien étroit et en complémentarité avec les acteurs territoriaux de la prévention de la désinsertion professionnelle. Les Cap emploi ont également **3 missions transverses** : information / sensibilisation des employeurs, communication et partenariat.

98

CAP EMPLOI

2 700

SALARIÉS

+ DE 1000

**LIEUX
D'ACCOMPAGNEMENT**

Les plus-values des Cap emploi



L'expertise sur les besoins de compensation et de rétablissement



L'accompagnement sur-mesure et la sécurisation des parcours



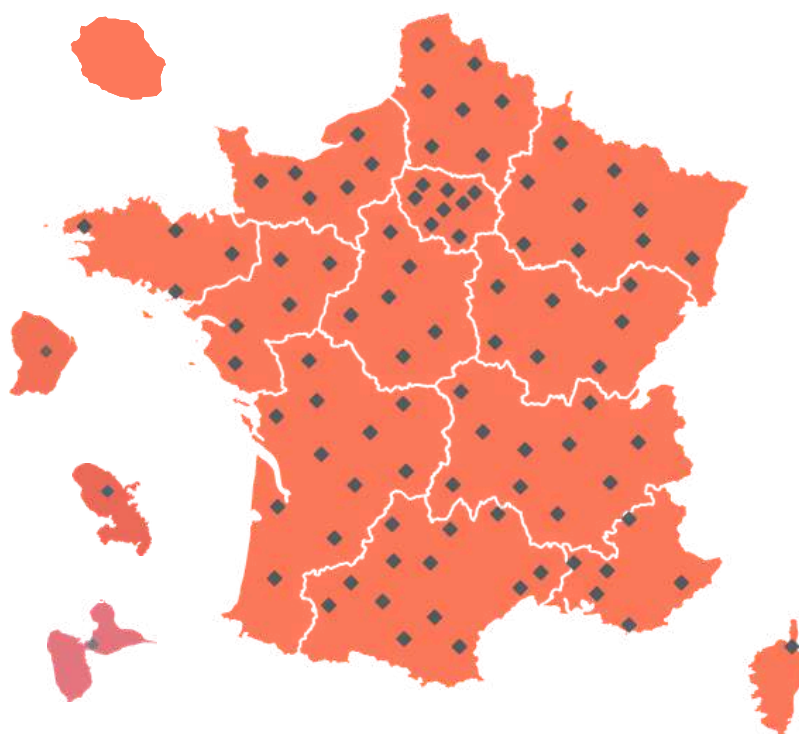
La richesse d'une équipe pluridisciplinaire



L'appui à la prévention de la désinsertion professionnelle



Le travail en concertation avec un réseau de partenaires



En 2025, l'activité globale des Cap emploi en matière d'accompagnement dans l'emploi a nettement progressé avec plus de personnes accompagnées et plus de services délivrés aux employeurs.

L'accompagnement dans l'emploi assuré par les Cap emploi répond aux enjeux structurels qui concernent à la fois les personnes en situation de handicap et leurs employeurs.

Du côté des salariés et agents, la progression du nombre de situations où les problématiques santé impactent la capacité de travail, l'allongement des carrières et la nécessité d'adapter durablement les postes de travail, renforcent la demande d'appui spécialisé.

Parallèlement, les employeurs sollicitent de plus en plus les Cap emploi pour répondre à leurs obligations en matière de prévention de la désinsertion professionnelle, d'adaptation de l'organisation du travail et de gestion des transitions professionnelles.

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

La progression du nombre de personnes et d'employeurs accompagnés à particulièrement bénéficié au maintien dans l'emploi (dans la même entreprise au même poste ou à un autre poste) avec **27 894 maintiens dans l'emploi**. (13% dans la fonction publique et 87% sur le secteur privé) **4.5% de plus qu'en 2024**

Pour ce qui concerne le suivi conventionnel à 3 et 6 mois réalisé suite à un maintien dans l'emploi réussi, les taux de pérennité avoisinent respectivement **80%** et **60%** dans le privé et **55%** à 6 mois dans le public : ils sont un bon marqueur de la sécurisation des parcours mise en œuvre par les Cap emploi.

Cette sécurisation des parcours est renforcée par l'action de veille (**+10%** vs 2024), mobilisée lorsque l'état de santé, l'évolution du handicap ou l'organisation de travail à court ou moyen terme pourraient avoir un impact sur le maintien dans l'emploi.

LE MAINTIEN EN EMPLOI (MEE)

Entre 2024 et 2025, les entrées en MEE augmentent de **+3,9 %**, tandis que les clôtures MEE hors causes exogènes diminuent de **-15,2 %**. La durée des parcours s'allonge et compte **16 mois en moyenne**, la part des fermetures de dossier sans suite est importante.

Cette évolution traduit un effet stock massif et une complexification des parcours, avec davantage de situations longues et fragiles maintenues en accompagnement.

Tandis que les projets professionnels stabilisés reculent, les sorties vers des solutions concrètes (emploi, formation réalisée, création d'activité) résistent toutefois et progressent légèrement, confirmant que le MEE conserve son efficacité lorsqu'un débouché est envisageable.

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (EVP)

Entre 2024 et 2025, le dispositif EVP poursuit sa montée en charge (**+6.8 % d'entrées**) tandis que les clôtures hors causes exogènes sont en baisse (**-7.7 %**) mais à un niveau moindre que pour le MEE . Il conserve une durée courte (**8 mois**), la part de fermeture des dossiers sans suite est faible au profit des projets professionnels structurés ou des évolutions effectives. Enfin, **8 305** Conseils en Évolution Professionnelle (CEP) ont été délivrés, majoritairement dans le cadre des actions de maintien en emploi (**83 %**) et d'évolution professionnelle (**16 %**).



LES RÉSULTATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

LES CHIFFRES 2025

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

88 606

services aux salariés,
agents de la fonction
publique et travailleurs
indépendants

accompagnés pour un
maintien dans l'emploi.

Tous services confondus.

(+3.84 vs 2024)

27 894

maintiens réussis (+4.5 % vs 2024) avec un taux de
maintiens réussis (hors causes exogènes) de **96.5%**

- 97.18% maintien sur le même poste
- 2.77% maintien dans un autre poste
- 0.05% maintien dans un autre poste du groupe

L'ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEURS

72 538

services aux employeurs (+2.6% vs 2024)

LES NOUVEAUX SERVICES OUVERTS

33 302

services maintien dans l'emploi

8 044

services maintien en emploi

1 703

services évolution professionnelle

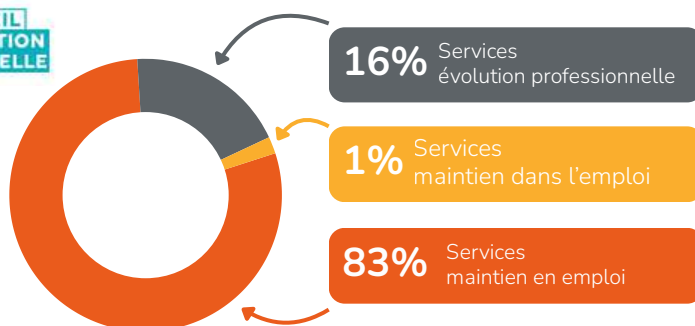


LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE À DESTINATION DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

Le CEP est un outil mobilisable dans le cadre de l'accompagnement des Cap emploi sur les services maintien dans l'emploi, maintien en emploi et évolution professionnelle.

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

8 305 CEP délivrés en 2025 dont :



LES ACTIONS DE VEILLE

771 actions de veille ouvertes (+10% vs 2025)



LES CHIFFRES 2025

LES INDICATEURS “IMPACT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL”

17.30%

de taux d'accès à l'emploi des DEBOE * en-dessous de la cible fixée à 17.5 % (indicateur non atteint)
Recul par rapport à 2024 (-0.6 point)

Cet indicateur mesure la part des demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi en catégorie A ou B, ayant repris un emploi leur permettant de sortir de catégorie A ou B, dans les 6 mois suivants.

6.10%

de recrutement de DEBOE * au dessus de la cible fixée à 5.3% (indicateur atteint)
Progression par rapport à 2024 (+0.8 point)

Cet indicateur mesure la proportion de demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi recrutés parmi les offres d'emploi déposées auprès de France Travail et pourvues.

LES INDICATEURS “DYNAMISER LES PARCOURS”

80%

de taux de satisfaction relative à l'accompagnement des DEBOE * en dessous de la cible fixée à 81.10% (indicateur non atteint)
Stable par rapport à 2024 (0 point)

Cet indicateur mesure le taux de satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement, des demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi dont le référent de parcours est France Travail ou Cap emploi. Cette mesure est basée sur des enquêtes adressées à un échantillon aléatoire de demandeurs inscrits depuis au moins 45 jours.

70.7%

de taux de dynamisation de l'accompagnement des DEBOE * en dessous de la cible fixée à 72.7% (indicateur non atteint)
Progression par rapport à 2024 (+5.6 points)

Cet indicateur vise à s'assurer qu'aucun demandeur d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi ne reste durablement sans solution, sans service, et sans contact avec son conseiller. Il mesure la part des demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi disponibles en continu sur les 3 derniers mois (en catégorie A, c'est-à-dire sans activité) qui ont reçu un service, ont eu un entretien avec un conseiller ou ont eu une mise à jour de leur contrat d'engagement accompagné d'un contact avec un conseiller.

203 272

de DEBOE * de longue durée au-dessus de la cible fixée à 217 200 (indicateur atteint)
Diminution par rapport à 2024 (-3.4 points)

Cet indicateur mesure le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi ayant été au moins 12 mois au cours des 15 derniers mois en catégorie A (sans aucune activité)..

L'INDICATEUR "LA FORMATION COMME LEVIER POUR L'EMPLOI"

50.20%

de taux d'accès à l'emploi des DEBOE * sortants de formation à visée « emploi direct » et au-dessus de la cible fixée à 50% (indicateur atteint)

Progression par rapport à 2024 (+7.2 points)

Cet indicateur mesure le taux de demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi ayant accédé à un emploi dans les 6 mois après la sortie d'une formation à visée « emploi direct ».

2025 est l'année de la mise en place opérationnelle de la loi pour le plein emploi.

Dans un contexte de réaffirmation des fondements de l'Offre de Services Intégrée, cette année d'installation opérationnelle de la loi, couplée au lancement des mesures CNH sur le terrain, a contribué à agir positivement sur 3 indicateurs et a vu 2 indicateurs reculer.

On peut identifier **3 indicateurs porteurs d'une dynamique amplifiée** comme l'indicateur de dynamique de parcours (+5.6 points), les recrutements des personnes en situation de handicap parmi les offres pourvues et le taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie de la formation.

Pour ces 3 indicateurs, la mise en place des communs (contrat d'engagement, diagnostic socio-professionnel...) sont autant de leviers d'une dynamique de parcours impulsée par le travail au sein des Teams Handicap. Leurs actions pro-actives à l'échelle des Lieux Uniques d'Accompagnement et la mise en place de plans d'actions concertés et complémentaires continuent d'amplifier le retour à l'emploi des personnes sortant de formation. La généralisation de la mesure Sourcing Inclusif depuis le mois de septembre 2025 commence à produire ses effets sur le recrutement sur les offres pourvues.

2 indicateurs n'atteignent pas la cible. La satisfaction relative à l'accompagnement des demandeurs d'emploi n'atteint pas l'ambition fixée. La mise en place opérationnelle de la loi pour le plein emploi (appropriation des organisations, changement de modalités...) a probablement généré des insatisfactions qui devraient se résorber une fois les organisations stabilisées. Enfin, le taux d'accès à l'emploi n'atteint pas la cible et recule de -0.6 point contrairement à celui du tout public qui reste stable.

Les modalités de calcul du public Demandeur d'Emploi de Longue Durée (DELD) ayant évolué, l'analyse des effets de levier sur ce public n'est pas pertinente. Le nombre de DELD en situation de handicap reste cependant une préoccupation dans le travail mené au quotidien par les professionnels des deux réseaux.

* DEBOE = Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

L'aménagement de Paul, responsable logistique

“Lorsque le diagnostic médical est tombé fin 2023, cela a été un coup dur pour moi, car mes difficultés de santé touchaient directement la question de mon maintien sur mon poste. Il fallait que j'en parle, à ma responsable RH d'une part mais aussi à mes collègues. Pas simple... je ne savais pas comment faire. Heureusement, lorsque je me suis rapproché de ma responsable RH, elle a tout de suite écouté et su m'orienter, en contactant le service Maintien dans l'Emploi de Cap emploi. L'accompagnement s'est mis en place aussitôt, cela m'a énormément aidé. Mme Berthaud et Mme Gautier ont travaillé main dans la main tout au long des étapes : de la recherche de solutions au montage de dossiers de financement Agefiph, jusqu'à la mise en œuvre du projet d'aménagement”



Mélanie Berthaud, responsable administration RH - PILEJE

“Je ne peux que souligner les bienfaits de notre collaboration avec Cap emploi. En effet, j'apprécie réellement l'appui avec le regard expert et les bons conseils personnalisés. C'est un véritable travail main dans la main au profit de chacun des salariés concernés, mais aussi des organisations globales.”



Claire, chargée de mission service maintien dans l'emploi - Cap emploi 49.

“Lors de ma visite de poste avec Paul, j'ai pu prendre le temps d'échanger avec lui sur ses besoins afin de réellement co-construire des solutions en vue d'un aménagement simple et efficace. Les adaptations peuvent aussi être des astuces qui changent réellement le quotidien des personnes en situation de handicap. Pour lui redonner un confort de travail, l'idée était de réduire les sources de pollutions lumineuses. Une cloison a été modifiée et un store posé à la fenêtre de son bureau. Paul s'est montré très disponible et proactif dans la démarche, ce qui a nettement facilité toutes les étapes. Il est à présent, satisfait de son aménagement finalisé et c'est l'essentiel. Les interventions auprès de L'entreprise PILEJE se sont déroulées avec fluidité grâce à la confiance accordée par Madame Berthaud.”





L'EXPERTISE NATIONALE

LE PÔLE FORMATION DE CHEOPS EN 2025

En 2025, le pôle formation de Cheops s'est restructuré avec 2 postes de chargées de mission formation dont un dédié spécifiquement au parcours certifiant.



1 379 personnes formées en 2025

160 sessions de formation en 2025

17 jurys du parcours certifiant se sont tenus et 74 candidats ont passé leur soutenance avec un taux de réussite de 90,5%

TOP 3 DES FORMATIONS LES PLUS MOBILISÉES EN 2025 :

HANDICAP PSYCHIQUE ET EMPLOI
(19 sessions)

AUTISME ET EMPLOI
(14 sessions)

TROUBLES DYS ET EMPLOI
(17 sessions)

LE PÔLE FORMATION :

4 THÉMATIQUES DE FORMATION

Connaissance
du handicap

Conseil
et accompagnement

Rétablissement
et compensation du handicap

Accompagnement
et appui au réseau

3 NIVEAUX DE FORMATION

★ **INITIATION**
Formations courtes qui posent les bases d'un sujet

★★ **FONDAMENTAUX**
Formations pour développer des compétences et pratiquer

★★★ **APPROFONDISSEMENT**
Formations pour dépasser les compétences déjà acquises et développer une plus grande expertise

Certaines formations sont uniquement réservées aux Cap emploi et sont identifiées par un cadenas

UN PARCOURS CERTIFIANT

Titre de la certification : "Favoriser l'insertion et le maintien en-dans l'emploi des personnes en situation de handicap".

Un parcours de formation certifiant inscrit au Répertoire Spécifique et éligible au CPF.

Le Pôle Formation de Cheops c'est un vivier d'une quarantaine de formateurs experts dans leurs domaines : ergonome, kinésithérapeute, psychologue du travail, psychologue clinicien, juriste.

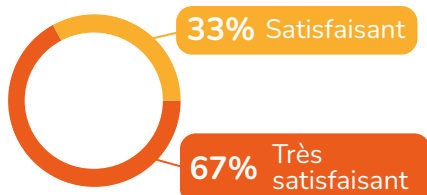


LE PÔLE FORMATION DE CHEOPS EN 2025

Résultats de l'enquête satisfaction 2025 :

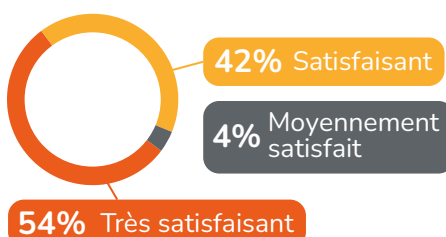
46 répondants soit un taux de réponses de 47%

LA QUALITÉ DES ÉCHANGES AVEC L'ÉQUIPE DU PÔLE FORMATION



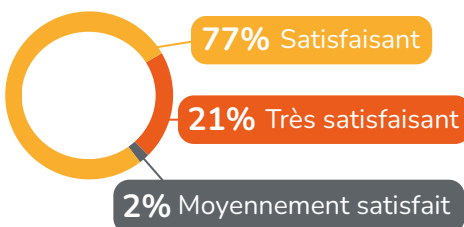
- Réactivité
- Disponibilité
- Contact facile
- Professionnalisme
- Prise en compte des demandes spécifiques
- Echanges fluides
- Formateur de qualité avec une expérience de terrain

LES COMPÉTENCES DES FORMATEURS ET INTERVENANTS FORMATION



- Formateurs spécialistes du sujet
- Pédagogie adaptée
- Retours très positifs des participants
- Des nouveaux formateurs avec des retours très satisfaisants
- Une spécificité Cap emploi pris en compte
- Renforcer les cas pratiques et les mises en situation
- Accentuer les formations sur les faisceaux d'indices rétablissement et compensation

LA QUALITÉ DU SUIVI PÉDAGOGIQUE



- Temps de rencontre permettant de sécuriser le parcours formation
- Echanges post formation
- Evolution des modalités pédagogiques
- Souvent très dense
- Suivi pédagogique rigoureux
- Objectifs clairs

LES TRAVAUX 2025

La commission accompagnement à la montée en compétences et formation s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur l'offre de formation.

La construction de l'offre de formation s'appuie sur :

- Une analyse des formations mobilisées en 2024 et 2025
- Une analyse de l'actualité et des enjeux liés aux missions Cap emploi
- Une remontée des besoins des Cap emploi et des Cheops régionaux
- Une cohérence avec le référentiel de compétences et d'expertises



L'EXPERTISE NATIONALE

LES TRAVAUX LIÉS AU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISES

En 2025, la commission accompagnement des Cap emploi a finalisé les travaux sur le référentiel de compétences et d'expertises liées aux missions des Cap emploi après une phase test impliquant une vingtaine de Cap emploi.

Le référentiel de compétences et d'expertises Cap emploi a été conçu : comme un outil structurant et évolutif au service des professionnels de l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des employeurs.

Il vise à clarifier, valoriser et professionnaliser les pratiques au sein des structures Cap emploi, tout en répondant aux exigences croissantes de qualité, de lisibilité et de cohérence des interventions dans une logique d'approche commune de l'expertise au sein du réseau.

8 BLOCS DE COMPÉTENCES IDENTIFIÉS SUR 3 NIVEAUX DE COMPÉTENCES



LES BLOCS DE COMPÉTENCES

Promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap

Accueillir et orienter

Réaliser le diagnostic

Soutenir l'évolution ou la transition professionnelle

Soutenir l'accès à l'emploi et le recrutement

Soutenir le maintien dans l'emploi

Sécuriser l'intégration ou le maintien dans l'emploi

Partenariat





L'EXPERTISE NATIONALE

LE PÔLE COMMUNICATION ET ANIMATION DE CHEOPS EN 2025



+ 1 200 000 visiteurs sur les sites Cheops et Cap emploi

4 grandes campagnes nationales

Une palette d'outils pour valoriser l'action des Cap emploi

Des outils de communication pour les Cap emploi

Depuis 2024, des supports "clés en main" et trames de communication sont mis à disposition des équipes Cap emploi et Cheops régionaux pour présenter l'offre de services, les missions, les dispositifs comme l'alternance ou Eures, les rapports d'activité, etc. Un ensemble de documents pour informer et sensibiliser les publics.



Des campagnes nationales

Depuis 2024, Cheops lance des campagnes de communication nationales sur les réseaux sociaux.

En 2025 :

- en avril sur l'accompagnement dans l'emploi,
- en mai sur l'alternance,
- en septembre sur la fonction publique
- en novembre sur la SEEPH et le DuoDay.

De nombreux messages, témoignages, chiffres clés valorisant ces thématiques ont été publiés par les Cap emploi et les Cheops Régionaux.





L'EXPERTISE NATIONALE

LE PÔLE INNOVATION ET EXPERTISES DE CHEOPS EN 2025



2ème édition des Trophées de l'innovation Cheops

46 innovations recensées sur le réseau en 2025

Près de 150 innovations en 2 ans

La cartographie des innovations de Cheops

Les Trophées de l'Innovation permettent de :

Valoriser et encourager la qualité du service délivré dans une logique d'amélioration continue

Apporter une plus-value aux personnes et employeurs accompagnés

Développer et capitaliser l'expertise des équipes

Pour cette nouvelle édition, un cahier des charges a été élaboré, on y retrouve :

Une définition de l'innovation

Les porteurs de projet

Les modalités (critères de sélection, désignation des nominés...)

La communication et la diffusion des innovations

4 trophées

Trophée de la créativité : valorisation de la conception dans la mise en œuvre

Trophée de l'originalité : valorisation d'une approche authentique, unique, distinctive

Trophée du partenariat : mise en avant d'une démarche conduite ou co-construite avec différents acteurs sur un territoire

Trophée du meilleur espoir : projet initié et prometteur quant à son impact potentiel, mais dont le déploiement n'est pas effectif ou pour lequel un manque de recul ne permet pas, à date, d'établir l'effectivité et d'en mesurer les résultats

Les lauréats 2025 sont :

"Neuro pairs formance"
Cap emploi 07/26 pour le prix du meilleur espoir

"Médiation végétale"
Cap emploi 33 pour le prix de l'originalité

"Handi'scape"
Cap emploi 95 pour le prix de la créativité

"Parcours et transition"
Cap emploi 69 pour le prix du partenariat

En savoir plus en scannant ce QR code :





L'EXPERTISE NATIONALE

LE PÔLE INNOVATION ET EXPERTISES DE CHEOPS EN 2025

pour consolider l'expertise "compensation" des Cap emploi



8 Web'Criche en 2025

4 ateliers d'échanges
de pratiques en 2025

Le CRICHE Centre Ressources Indexés Compensation Handicap et Emploi

Le CRICHE est un des outils à la main des équipes Cap emploi.

Il comporte :

- Une base de données accompagnant la compensation avec une logique d'analyse systémique de la situation.
- Un espace de replay de webinaires sur des sujets divers.
- Des ateliers d'échanges de pratiques à destination des conseillers tous les trimestres pour apporter un regard réflexif sur les pratiques professionnelles. Il permet d'identifier des actions facilitantes, d'avoir un espace de parole et un lieu pour développer son pouvoir d'agir (projet d'ouverture de ces ateliers aux managers et DR Cheops en 2026)

Un travail sur des fiches législatives synthétiques a été mené avec un test auprès de certains conseillers. Une réflexion sur son intégration dans le CRICHE est en cours.

Lancement du CACR

le CACR Cap Analyse Compensation Rétablissement

Le CACR est un outil qui a été développé par Cheops depuis fin 2024. Il s'appuie sur le modèle du PPH (Processus de Production du Handicap). Il permet dans un 1^{er} temps d'accompagner les conseillers engagés sur les différentes expérimentations CNH mais a l'ambition de se généraliser sur 2026 et 2027 à tous les conseillers.

Cet outil a pour vocation d'accompagner sur le repérage des besoins de rétablissement et de compensation.

Il se découpe en 2 grandes parties :

L'analyse des facteurs personnels via une auto-évaluation de la personne par le biais d'un questionnaire et une évaluation du conseiller par le biais des documents récupérés du parcours antérieur de la personne et des échanges avec elle. Le but étant de trouver un consensus entre ces 2 points de vue et de pointer les éléments probants à prendre en compte.

L'analyse de l'environnement via un tableau qui permettra de repérer, dans un environnement de travail ou de formation, les tâches nécessaires, les décortiquer, repérer les environnements qui pourraient poser souci et venir confronter tout cela aux aptitudes entravées, difficiles ou impossibles. Cette analyse poussée de l'interaction des facteurs personnels et de l'environnement, permet de repérer les besoins de compensation nécessaires ou l'orientation vers le milieu protégé. Un lien sera fait ultérieurement avec le Criche pour la recherche directe des compensations.



LA DÉMARCHE QUALITE ET L'AUTO-EVALUATION EN 2025

LANCEMENT DU RÉFÉRENTIEL D'AUTO-ÉVALUATION DES CAP EMPLOI

Les travaux 2025 ont essentiellement porté sur la mise en œuvre du référentiel d'auto-évaluation servant de base à l'évaluation conventionnelle des Cap emploi prévue dans la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2027. L'objectif principal est d'évaluer la qualité de mise en œuvre des missions Cap emploi.

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL

La commission s'est basée sur :

LES EXIGENCES DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

- La mise en œuvre de l'expertise compensation / rétablissement
- La mise en œuvre des missions
- La mobilisation des aides et prestations
- La mise en œuvre du partenariat
- La complémentarité des interventions
- Le respect des conditions et modalités de communication

LES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

- Le respect des obligations liées au RGPD (Règlement Général de la Protection des Données)
- Les obligations liées à la mission de service public

LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE L'OFFRE DE SERVICES DES CAP EMPLOI

LE RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR L'ACCOMPAGNEMENT À UNE DÉMARCHE ISO 9001 PORTÉE DEPUIS PRÈS DE 15 ANS PAR LE RÉSEAU

LES CHAMPS DU RÉFÉRENTIEL D'AUTOÉVALUATION

- Les missions d'accompagnement vers et dans l'emploi à destination des personnes et des employeurs
- Les obligations
- Le pilotage
- Le management et les RH
- La relation avec les partenaires et avec les prestataires
- La communication

LES OBJECTIFS

- Identifier les points forts de la structure
- Analyser les écarts constatés (réponse partielle ou inexistante aux items)
- Identifier les axes d'amélioration et les écarts majeurs
- Définir et prioriser les plans d'actions qui en découlent

La phase de remplissage de l'outil d'auto-évaluation par les Cap emploi s'est déroulée du 15 octobre 2025 au 15 janvier 2026.

FOCUS SUR LES CAP EMPLOI CERTIFIÉS ISO 9001

21 ASSOCIATIONS

sont à ce jour certifiées ISO 9001 pour leur activité Cap emploi.

3 ASSOCIATIONS

sont en cours d'accompagnement à la certification.

Les Cap emploi certifiés sont dispensés du remplissage de l'auto-évaluation.

Les rapports d'audit interne et du certificateur validant la certification ISO 9001 tiennent lieu de justificatifs à l'évaluation conventionnelle.

Les chantiers et projets 2025

PARTIE 3



LES CHANTIERS ET PROJETS 2025

LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI DU 18 DÉCEMBRE 2023

Après une année 2024 de préparation, l'année 2025 a été consacrée à la mise en oeuvre opérationnelle.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Se sont inscrites à France Travail pour celles qui ne l'étaient pas encore.
- Peuvent être orientées directement vers l'opérateur adapté à leurs besoins grâce à 4 questions du script d'orientation.
- Peuvent bénéficier d'un diagnostic socio-professionnel et d'un contrat d'engagement.

Ce sont 2 outils communs aux acteurs du Réseau Pour l'Emploi, permettant d'identifier avec la personne ses besoins d'accompagnement et de partager et suivre un plan d'action concerté pour favoriser le retour à l'emploi.

LES EMPLOYEURS

- Sont accompagnés dans le cadre d'actions concertées entre les acteurs du réseau pour l'emploi ("Task force") et d'actions propres au Cap emploi.
- Sont engagés à faire connaître leurs besoins de recrutement via le site France Travail pour permettre un sourcing partagé entre les acteurs du Réseau Pour l'Emploi.
- Bénéficient d'une complémentarité dans les interventions des acteurs auprès des employeurs pour booster les recrutements.

Les travaux de transformation et d'adaptation des systèmes d'information partagés ont continué tout au long de l'année pour faciliter les actions des professionnels sur le terrain et partager les informations entre acteurs du Réseau Pour l'Emploi. Des professionnels Cap emploi et des experts Cheops sont régulièrement mobilisés pour contribuer aux travaux de conception.

LES PARTENARIATS RENFORCÉS

La meilleure articulation des acteurs doit servir l'accompagnement des personnes et des employeurs. C'est dans cet esprit que la convention SPE/ESAT se décline sur les territoires et que celle avec la Fagerh a été signée en septembre dernier. Pour favoriser les recrutements, les acteurs nouent des partenariats au plus près de territoires pour développer des réponses mieux concertées aux besoins des employeurs et personnes.

Ces partenariats servent également le déploiement des mesures CNH de 2023 et l'Offre de Services Intégrée.

LES INSTANCES DE PILOTAGE

Comités Locaux pour l'Emploi, Comités Départementaux pour l'Emploi, Comités Régionaux pour l'Emploi se sont installés sur tous les territoires. Les Cap emploi et les Cheops régionaux y prennent part et certains territoires pilotent des commissions dédiées au handicap et à l'emploi.



LES CHANTIERS ET PROJETS 2025

LES MESURES ISSUES DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP

Cheops et France Travail sont en charge du pilotage de 4 des 18 mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap :

- La détermination de l'**environnement professionnel le plus adapté**
- Permettre à tout organisme de formation « ordinaire » d'**accueillir un apprenant en situation de handicap**
- Favoriser la **mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs** engagés en faveur des personnes en situation de handicap
- Mieux **accompagner les licenciés** pour inaptitude

Des chefs de projets "XP" (XP= expérimentation) ont été désignés au sein des 2 organisations pour leur mise en oeuvre

La mesure 3 de la CNH sur « la détermination de l'environnement professionnel le plus adapté » est une mesure législative. Elle sera généralisée à tous les départements au 1^{er} janvier 2027. Elle compte aujourd'hui 16 départements qui continuent d'affiner les invariants, les outils et les process pour que la mise en oeuvre se fasse dans les meilleures conditions. Dès 2026, les temps d'acculturation à la mesure pour les territoires qui ne sont pas pilotes, seront organisés pour que chacun puisse se préparer.

La mesure 7 de la CNH « permettre à tout organisme de formation "ordinaire" d'accueillir un apprenant en situation de handicap » se mettra en place en 2026 en démarrant par une phase pilote avec 3 régions. Elle doit permettre de réaffirmer la compensation comme levier pour favoriser les entrées en formation des personnes en situation de handicap et comme élément de sécurisation en cours de formation. Le champ des acteurs est large et embarque aussi bien les acteurs du service public de l'emploi, les financeurs de formation, les organismes de formation que les acteurs et financeurs de la compensation.

La mesure 14 de la CNH « favoriser la relation entre demandeurs d'emploi et employeurs engagés en faveur des personnes en situation de handicap » - dédiée au sourcing inclusif - a trouvé à travers sa généralisation en septembre 2025 son ancrage dans le travail quotidien des teams handicap avec "handimatch". Le binôme de chefs de projet continue d'accompagner des évolutions nécessaires remontées du terrain pour favoriser les mises en relation entre employeurs et personnes en situation de handicap.



La mesure 18 de la CNH « mieux accompagner les licenciés pour inaptitude » a démarré fin d'année 2025. Elle doit permettre d'évaluer la plus-value d'une réponse sur mesure à des besoins spécifiques identifiés lorsqu'une personne perd son emploi du fait de son état de santé. En s'appuyant sur l'écosystème partenarial local, les 8 départements de l'expérimentation travailleront au sein des Teams Handicap à construire des réponses sans bouleverser les équilibres d'orientation posés par la loi pour le plein emploi. Cette expérimentation est aussi l'occasion de mesurer la plus-value de la réponse France Travail/Cap emploi pour des publics qui ne sont pas Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

LA CONVENTION QUINQUÉPARTITE

Durant le salon des maires qui se tenait à Paris du 18 au 20 novembre, l'Etat, l'Agefiph, le Fiphfp, France Travail et Cheops ont signé une nouvelle convention quinquépartite pour 3 ans (2026-2028).



Mme Neuville, Directrice du Fiphfp
M. Guilluy, Directeur général France Travail
M. Farandou, Ministre du Travail
Mme Parmentier-Lecocq, Ministre du Handicap
M. Ploton, Président de l'Agefiph
M. Benazet, Président de Cheops

Le chômage des personnes en situation de handicap a baissé (12% en 2024 contre 18% en 2018), mais reste encore élevé.

Le marché du travail connaît à la fois des incertitudes économiques et des tensions de recrutement.

La loi « plein emploi » et la loi « Santé-Travail » renforcent :

- le droit à travailler en milieu ordinaire,
- la prévention de la désinsertion professionnelle.

Dans ce contexte, les Cap emploi doivent relever ces défis pour prendre toute leur part dans la construction des solutions partagées en complémentarité des autres acteurs de l'accompagnement vers et dans l'emploi, afin d'assurer, de garantir et de sécuriser la réussite des parcours professionnels tant du point de vue des personnes en situation de handicap que des employeurs.

La convention organise la coopération entre l'État, France Travail, l'Agefiph, le Fiphfp et Cheops (réseau Cap emploi) pour améliorer l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap, ainsi que l'appui aux employeurs publics et privés.

Elle fixe :

- le cadre de coopération en matière d'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap, auprès des employeurs : intégration des missions d'accompagnement dans l'emploi dans la convention, inscription du rôle des Teams handicap dans l'accompagnement vers l'emploi, précision sur l'articulation des missions avec les offres de services de l'Agefiph et du Fiphfp, indication sur l'articulation des "Task-forces" entreprise et du protocole employeurs,
- la gouvernance,
- les financements,
- les systèmes d'information (les interconnexions et les évolutions envisagées),
- le pilotage par les résultats,
- les modalités d'évaluation (évaluation conventionnelle avec le principe d'autoévaluation),
- l'organisation des dialogues de gestion (un dialogue de gestion unique vers et dans l'emploi).

LE PARTENARIAT AVEC FRANCE TRAVAIL

L'année 2025 a été l'occasion de réaffirmer la plus-value de l'offre de services intégrée éprouvée sur les territoires depuis 5 ans. Ces marqueurs constituent les conditions d'une intervention auprès des publics (employeurs et personnes) lisible, accessible et efficiente. Des travaux réguliers sont menés avec la mission handicap de France Travail et les experts de Cheops pour continuer de porter le sujet du handicap et de l'emploi dans les évolutions en cours.

Les fondamentaux de l'offre de services intégrée pour les demandeurs d'emploi

- Des Teams Handicap composées de conseillers France Travail à dominante handicap et de conseillers Cap emploi
- L'agence France Travail comme Lieu Unique d'Accompagnement (LUA)
- La mobilisation de diagnostics croisés et d'appuis expertises
- Les portefeuilles Cap emploi : pour 1 ETP : 80 à 120 personnes suivies
- Les portefeuilles à dominante handicap des conseillers France Travail ont au moins 40% de DEBOE
- Des revues de portefeuilles régulières

Les fondamentaux de l'offre de services intégrée pour les employeurs

- Complémentarité dans "l'aller vers" renforcée par la mise en place de task forces
- Expertise Cap emploi mobilisée pour la compensation et la sécurisation de l'intégration
- Accompagnement des employeurs en synergie (continuité avec le RPE)
- Traitement et gestion des offres d'emploi avec un back-office partagé
- Des Teams Handicap composées de conseillers France Travail Pro et de conseillers Cap emploi

L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU

Les outils mis en place en 2024 ont continué d'être déployés durant 2025 : newsletters dédiées à la loi pour le plein emploi, rencontres avec les délégués régionaux "LPEkfé" toutes les deux semaines. Au sein des différentes instances de Cheops, un point d'avancée sur la mise en œuvre de la loi a également été organisé de manière récurrente. Sur les départements et dans les régions, des actions internes Cap emploi, comme des actions partenariales, ont également participé à une mise en œuvre concertée de la loi sur les territoires.

EXPERTISE ET COMPLÉMENTARITÉ

Un groupe de travail constitué de Cap emploi et piloté par Cheops a construit un outil diagnostic complémentaire au diagnostic socio-professionnel : "Cap Analyse Compensation et Rétablissement", outil d'expertise du réseau des Cap emploi. La phase test a démarré dès 2025 pour une généralisation prévue fin 2026.

Basé sur le modèle "Processus de Production du Handicap", il permet à chaque professionnel de positionner, avec les personnes, leurs besoins de rétablissement et de compensation et de les accompagner en s'appuyant sur un autre outil propre au réseau des Cap emploi : le "Centre de Ressources de la Compensation" (CRICHE).



LES CHANTIERS ET PROJETS 2025

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI : RENFORCER LES COOPÉRATIONS AU SERVICE DES PARCOURS

PARTENARIATS ET TRAVAUX INTER-INSTITUTIONNELS

Un groupe de travail réunissant les principaux acteurs de la remobilisation (**CNAM, Agefiph, Fiphfp, CCMSA, Cheops, France Travail, OETH**) a été animé en 2025 afin d'assurer un suivi partagé des actualités de chaque structure et d'analyser les impacts du rapport IGAS relatif à la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP).

Par ailleurs, des travaux conjoints ont été engagés entre la **CCMSA, l'Agefiph et Cheops** en vue de l'élaboration d'une convention cadre. Ces travaux visent à clarifier les périmètres d'intervention respectifs, renforcer l'interconnaissance des aides mobilisables et améliorer leur articulation.

En lien avec le réseau **Présanse**, des échanges de pratiques sont conduits avec **l'Agefiph et Cheops** afin de valoriser les retours d'expérience de terrain. Ces travaux seront complétés par une réflexion autour de la construction de personae, dans une logique d'amélioration des parcours.

TRAVAUX CONDUITS AVEC L'AGEFIPH

Plusieurs chantiers ont été menés en lien étroit avec l'Agefiph :

Participation aux travaux d'évaluation et d'évolution de dispositifs, notamment en matière d'alternance

Contribution aux réflexions internes relatives à la mobilisation et au financement des aides et services (AST)

Suivi des travaux relatifs au FIPU, conduits par l'Agefiph en partenariat avec la CNAM

Clarification et structuration du partenariat Comète – Cap emploi, avec l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle

En parallèle, des travaux conjoints avec l'État et l'Agefiph ont été engagés dans le cadre de la rénovation de la RLH (Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap).

Dans le prolongement de ces travaux, une proposition de création d'un groupe de travail a été formulée afin de simplifier et harmoniser les certificats et documents requis pour mobiliser l'offre d'intervention de l'Agefiph.

Enfin, une réflexion interne doit être menée sur la notion de "dossier complexe" dans l'accompagnement dans l'emploi, avec pour objectif d'améliorer le traitement et l'accompagnement des situations les plus sensibles.



LES CHANTIERS ET PROJETS 2025

L'EUROPE

23 conseillers Cap emploi spécialisés sur la mobilité européenne

Fin 2022

Cheops a été admis au sein du réseau EURES (réseau européen pour soutenir la mobilité professionnelle)

En 2023

1ère vague de formation de conseillers EURES Cap emploi

En 2024

2ème vague de formation de conseillers EURES Cheops
Mise en place de la coordination EURES France, pilotée par France Travail, associant l'APEC et Cheops

En 2025

23 conseillers EURES formés au sein du réseau Cap emploi, répartis sur l'ensemble du territoire
Mise en place de formations linguistiques (anglais professionnel) pour accompagner l'évolution des pratiques

RAPPEL SUR EURES

Créée en 1994, Eures est l'agence européenne en charge de la promotion et de l'accompagnement de la libre circulation des travailleurs en Europe. Elle concerne les 27 États membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse. L'ensemble des membres du réseau Eures accompagne les travailleurs et demandeurs d'emploi qui ont un projet de mobilité en Europe (outgoing et incoming). De même, ils accompagnent les entreprises européennes qui souhaitent recruter un candidat venant d'un autre pays d'Europe. Par délégation du Ministère du Travail, France Travail porte la coordination nationale du réseau Eures pour la France.

LES EVENEMENTS 2025

Cheops et les conseillers Cap emploi EURES ont participé à plusieurs événements en 2025 pour favoriser la mobilité professionnelle européenne des personnes en situation de handicap.

Une dizaine d'évènements forts axés sur l'Europe



Les 23 et 24 janvier

Lors du **salon du Travail** à Paris les conseillers Cap emploi EURES étaient présents pour renseigner le public en situation de handicap sur un espace dédié à la mobilité professionnelle européenne.



Le 26 mars

"**S'expatrier, mode d'emploi**" est un salon annuel gratuit qui réunit les principaux acteurs de l'expatriation afin d'accompagner la préparation à l'international. Le 26 mars dernier, Cap emploi était présent à cet événement, aux côtés de France Travail et de l'Apec, pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leur projet, de la préparation jusqu'au départ à l'étranger.



Les 26 et 27 mars

Cap emploi EURES proposait un stand au sein de l'espace "mobilité internationale" du **salon TAF**, aux côtés de France Travail, EURES Espagne, Suède et Allemagne. Plus de 50 personnes en situation de handicap ont été accueillies sur le stand afin de découvrir le dispositif EURES.



Les 12 au 16 mai

France Travail, l'Apec et Cheops/Cap emploi, via le réseau EURES France, ont proposé **une semaine entièrement consacrée à la mobilité professionnelle en Europe**. Cet événement 100% en ligne s'adressait aux candidats français et européens qui envisagent de travailler dans un pays européen, sans restriction d'âge ou de diplôme.



Du 20 au 22 juin

Plus de 200 représentants du réseau EURES, issus de tous les Etats membres de l'Union Européenne et partenaires étaient réunis pour l'événement **EURES IN ACTION** à Varsovie (Pologne).

Organisé chaque année, cet événement a pour objectif de partager la feuille de route stratégique et opérationnelle du réseau EURES avec l'ensemble de ses membres. En 2025, dans le contexte de mise en œuvre du "Paquet emploi handicap" de l'Union Européenne, l'Autorité Européenne du Travail et le réseau EURES ont souhaité donner une place de premier choix à la question du handicap et de l'inclusion, qui seront des objectifs renforcés dans les prochaines orientations du réseau.

Pour Cheops, Lionel Rolland a assuré la présentation d'une session Masterclass "Improving mobility for people with disability", et a participé à une table ronde en séance plénière sur la thématique "Publics vulnérables : comment croiser nos approches et nos expertises ?"



Le 18 novembre

Événement phare de l'année 2025 : pour la première fois, 4 conseillers EURES Cheops ont préparé et co-animé un **European Online Job Dating (EOJD)**, forum de recrutement en ligne au titre prometteur : "Working without barriers - mobility and inclusion".

Dans un format de coopération réunissant des conseillers EURES français, irlandais et italiens, cet événement a eu lieu le 18 novembre 2025. Au sein du réseau EURES, il s'agissait d'une première, en tant que forum entièrement dédié aux mobilités et aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Conçu à l'origine comme un forum d'information, cet événement a été suivi par **1284 demandeurs d'emploi, pour la plupart concernés par le handicap**.

Autre fait marquant : **41 employeurs** étaient également présents ; des mises en relation ont donc pu se réaliser suite à cette manifestation ; un résultat au-delà des objectifs initiaux !



Du 17 au 21 novembre

A l'occasion de la SEEPH, quatre Cap emploi - Cap emploi 95, 52, 59 et 68-67 - se sont réunis pour réaliser un podcast sur la mobilité européenne dans le cadre de leurs missions EURES, un podcast qui intègre la dimension du handicap. Ce podcast est venu préciser l'offre de services Cap emploi, par la mise en exergue de la mobilité vers la France et l'Allemagne.



Lionel ROLLAND, Responsable de l'animation-coordination EURES pour le réseau Cheops, Marlène CAPPELLE, Déléguée générale, leurs partenaires EURES de la Bundesagentur für Arbeit et Servane CHAUVEL, Directrice de la mission "public en situation de handicap et stratégie inclusive de l'établissement" pour France Travail

le 1er décembre

Cheops était invité à une réunion de travail à Bruxelles (dite "réunion du haut niveau" dans le langage propre aux institutions européennes à Bruxelles) : **"Améliorer les mobilités transfrontalières des personnes en situation de handicap"**.

Organisée à l'initiative de la Bundesagentur für Arbeit et de l'Autorité Européenne du travail, et en présence de la Direction Générale de l'emploi de l'Union Européenne, cette rencontre concernait d'abord les évolutions législatives et réglementaires. En tant que partenaire, dans plusieurs coopérations avec la Bundesagentur für Arbeit, Cheops était représenté par Marlène CAPPELLE et Lionel ROLLAND. Ce dernier a fait une présentation des premiers résultats concrets de l'activité EURES au sein du réseau Cheops : "Building new paths for an inclusive approach in European mobilities". A la demande des organisateurs, Cheops a eu ainsi l'occasion de présenter des actions concrètes d'accompagnement et d'exprimer des besoins pour favoriser un droit égal à la mobilité.



PREMIERS PAS DANS LE PROGRAMME ERASMUS+ (EDUCATION DES ADULTES)

Longtemps réservé aux étudiants, le programme ERASMUS a beaucoup évolué ces dernières années pour s'ouvrir à d'autres publics : apprentis, jeunes qualifiés, NEETs, demandeurs d'emploi de longue ou très longue durée, quel que soit leur âge. Dans ses nouvelles déclinaisons, le programme appelé ERASMUS+ est également un levier pour accompagner les professionnels de la formation et de l'emploi vers davantage de coopérations et de projets à l'échelle européenne.

EN 2024,

Les conseillers EURES Cap emploi avaient identifié le potentiel offert par ce programme, notamment parce qu'il permet de mettre en œuvre et de financer des séquences d'immersion professionnelle de courte durée (30 jours) au sein d'autres pays européens. Cette étape peut s'avérer tout à fait pertinente et utile dans l'accompagnement, avant d'envisager des mobilités professionnelles de plus longue durée.

EN 2025,

Les conseillers EURES Cap emploi se sont donc engagés, pour rendre possible l'accès de candidats DEBOE* aux séquences d'immersions professionnelles ERASMUS+, avec de premiers résultats encourageants :

Une opération collective (*pilotée par la Direction régionale France Travail Bretagne et à laquelle s'est associée la conseillère EURES du Cap emploi Côtes d'Armor, Marie PICARD*), a permis la mise en œuvre de 5 stages "découverte métier", dans la Région de Dublin en Irlande.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction régionale France Travail a facilité l'accès au programme ERASMUS+ : plusieurs candidats ont pu ainsi être accompagnés et présentés par Karim BADAoui, conseiller EURES du Cap emploi 69.

LE 14 OCTOBRE 2025,

Cheops était représenté lors du séminaire national "ERASMUS DAY" qui s'est tenu à la Direction Générale de France Travail : une nouvelle occasion pour faire connaître l'engagement du réseau en matière d'accompagnement à la mobilité européenne et de rencontrer les représentants de l'agence ERASMUS+ France.

Avec l'idée de progresser encore dans cette voie, une réflexion est engagée sur la "procédure d'accréditation ERASMUS+" : pour Cheops, le fait d'intégrer le programme ERASMUS+ à part entière permettrait à l'ensemble des conseillers d'accompagner des candidats dans des séquences d'immersion professionnelle dans d'autres pays européens, soit une opportunité d'ampleur.

*Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi



“STEP BY STEP”

Une coopération entre la Bundesagentur für Arbeit (BA) et Cheops qui progresse

Programme européen TMS (Targeted Mobility Scheme) pour les aides à la mobilité professionnelle

Cheops a intégré un consortium piloté par la Bundesagentur für Arbeit dès fin 2023, en tant que co-traitant.

Dans le cadre de leurs accompagnements, les conseillers EURES sont habilités à mobiliser l'ensemble des aides disponibles (mobilité pour un entretien d'embauche, aide au déménagement, reconnaissance des diplômes, apprentissage linguistique, etc.).

Cette coopération évolue puisque la prochaine période conventionnelle 2027-2029 se prépare.

Une vision partagée de l'inclusion, au sein du réseau EURES et dans la coordination avec les Services publics de l'emploi européens (PES Network)

En juin 2025, la BA a initié un processus de benchmarking sur la thématique de l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette démarche, menée en direction de l'ensemble du réseau EURES et des Services publics de l'emploi européens, a eu un impact significatif sur la prise en compte des questions liées au handicap au sein du réseau.

Le 11 décembre 2025, le renouvellement de la gouvernance du réseau PES Network fait directement écho à ce cadre de coopération bilatérale, puisque la Bundesagentur für Arbeit a pris la Présidence du réseau européen des Services publics de l'emploi ; la Vice-présidence revenant à Monsieur GUILLUY pour la France. Ce tandem ouvre de belles perspectives pour renforcer la prise en compte des thématiques handicap-diversité et inclusion dans l'espace de coopération des SPE européens.

Cap handicook : une participation de plus en plus affirmée de l'Allemagne

L'accueil de l'équipe allemande Hofgut Himmelreich pour l'étape régionale de Lyon, accompagnée de M. Alexander MERK, Directeur régional des agences Bundesagentur für Arbeit de la région de Freiburg (Lander du Bade-Wurtemberg), le 02 juin 2025, a été un tournant.

La présence de la délégation, lors de la finale qui s'est tenue à Paris le 26 janvier 2026, est venue confirmer l'intérêt partagé pour étendre le concours à une échelle franco-allemande, voire à l'échelle européenne à l'avenir.

voir page 42

PROJET ERASMUS+ DITL : UN PROJET EUROPÉEN SUR LA BRANCHE TRANSPORT

Lancé en novembre 2024, le projet rassemble **8 partenaires européens** aux expertises complémentaires dans les domaines du transport, de la logistique, de la formation et du handicap, dont fait partie Cheops.

Il répond à la nécessité de renforcer l'égalité des droits, des chances et la non-discrimination des personnes en situation de handicap dans l'accès à la formation et à l'emploi dans ces 2 secteurs.

Suite à 2 regroupements en janvier 2025 à Paris puis en novembre 2025 à Lisbonne, le projet a vu :

La concrétisation de la 1^{ère} partie des travaux.

Les partenaires ont travaillé à une meilleure compréhension des réglementations et dispositions inclusives dans le domaine du transport et de la logistique en Europe et ont élaboré des recommandations pour encourager l'inclusivité des réglementations nationales et transnationales, ainsi que des organismes de formation.

Le démarrage de la 2^{ème} partie des travaux dont Cheops est chef de file avec l'AFT.

Cette action vise à informer et outiller les organismes de formation, les partenaires accompagnant les personnes en situation de handicap, les employeurs et les personnes elles-mêmes sur les innovations et les bonnes pratiques existantes dans chaque pays partenaire.

Concrètement, cela donnera lieu à :

- Une boîte à outils regroupant les solutions technologiques et mesures de soutien existantes favorisant l'inclusion en formation et en emploi.
- Un parcours de formation en ligne destiné aux professionnels des secteurs du transport et de la logistique, pour renforcer leurs capacités à accompagner les personnes en situation de handicap.



*Rencontre des
partenaires du projet à
Lisbonne en 2025*





CONCOURS CAP HANDICOOK

Organisé par Cheops, le réseau des Cap emploi, depuis 2023 le concours culinaire Cap'Handicook valorise les compétences professionnelles des personnes en situation de handicap dans les métiers de la restauration.

L'édition 2025 s'est structurée autour de six étapes régionales et d'une grande finale nationale, en rassemblant candidats issus d'ESAT, d'entreprises adaptées, d'IMpro et accompagnés par Cap emploi-France Travail.

Les équipes se sont affrontées lors d'épreuves exigeantes mêlant technique culinaire, dressage et service, autour de produits imposés et de paniers mystères. La finale nationale, organisée en janvier 2026 à Paris, a mis à l'honneur le thème des « saveurs des régions françaises » et a intégré de nouvelles épreuves, telles que le flambage et le service du champagne.

DES ÉVOLUTIONS POUR L'ÉDITION 2025

Cette édition a marqué une ouverture à l'international, avec la participation, pour la première fois, d'une équipe allemande lors de l'étape de Lyon, illustrant la volonté d'inscrire le concours dans une dynamique européenne et de favoriser les échanges de pratiques au-delà des frontières.

Des Job dating dédiés aux métiers de la restauration ont été organisés sur les étapes régionales de Toulouse et de Rennes, ils ont permis aux candidats de rencontrer directement des employeurs engagés, facilitant ainsi des opportunités concrètes de recrutement. Un nouvel espace compensation a également été proposé à Toulouse permettant la mise en lumière de solutions d'adaptation des postes sur le secteur de la restauration. Ces dispositifs renforcent la vocation du concours : être à la fois un révélateur de talents et un levier opérationnel d'accès à l'emploi.



UNE FINALE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'EXCELLENCE

La grande finale a réuni des professionnels reconnus du monde de la gastronomie, parmi lesquels Davy Tissot, Pierre Hermé et les Cuisiniers de la République aux côtés de jurys d'experts venus saluer la qualité des réalisations et l'engagement des candidats. Le concours bénéficie par ailleurs du soutien de chefs prestigieux, parrains de l'événement, tels que Thierry Marx et Michel Bras, qui contribuent à sa notoriété et à son exigence professionnelle.

UN LEVIER D'INCLUSION DURABLE

Au-delà de la compétition, Cap'Handicook s'impose comme un dispositif structurant au service de l'inclusion. Il contribue à changer le regard sur le handicap, à valoriser les compétences et à créer des passerelles concrètes vers l'emploi dans un secteur en forte tension de recrutement.

DEPUIS 2023

3

éditions

17

étapes régionales

+ de 60
équipes

+ de 400
participants

+ de 300
professionnels et
partenaires mobilisés



LES PARTENAIRES





LES PARTENARIATS

LES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP

Convention avec le Fiphfp



Convention avec l'Agefiph



Convention avec Hello Handicap
RENOUVELLEMENT 2025 VOIR PAGE 49



Convention Fagerh avec France Travail et les Missions Locales
RENOUVELLEMENT 2025 VOIR PAGE 48



Charte Handiss'pensables avec l'OETH



LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

France Travail - Cap emploi



Convention en cours de renouvellement avec l'Apec



L'ÉTAT

Convention avec la délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)



Charte de partenariat avec l'OFII



Convention Prism'emploi



Convention quinquépartite ÉTAT - Agefiph - Fiphfp - France Travail - Cheops

RENOUVELLEMENT 2025 VOIR PAGE XXX



LE MONDE ÉCONOMIQUE / LES EMPLOYEURS / ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET SECTORIELLES

UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)- FNTP - CAPEB - FFBE- CCI France - Elior - Talents Debout - la Poste
En 2025: CMA -FIBOIS- CGAD - LEEM -FEB- SNIPO - Travail temporaire : The Adecco Group, Manpower, Randstad, Synergie, Crit, Adequat et le réseau Domitis - FNTR - OTRE - Mobilians - ANFA - EDF - Dalkia - Amazon - Crédit Mutuel - LIDL



La convention nationale pluriannuelle multipartite de mobilisation pour l'emploi des personnes en situation de handicap

LES SIGNATAIRES :

- État
- France Travail
- Agefiph
- Fiphfp
- CNSA
- Régions de France
- CNAM
- CCMSA
- Cheops
- UNML

Convention Ministère du travail, Ministère de la Transformation publique - France Travail - Cheops - UNML

En savoir plus en scannant ce QR code :





20 CONVENTIONS SIGNÉES EN 2025

AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Le mercredi 4 juin a été signée une convention de partenariat entre France Travail, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), Cheops, et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat France (CMA France). CMA France est l'établissement public administratif fédérateur et animateur du réseau des vingt-et-une Chambres des métiers et de l'artisanat françaises (CMA).

1.9 million d'entreprises



Fibois

Fibois, France Travail et Cheops ont signé une convention le 10 octobre dans le cadre des journées portes ouvertes de la filière forêt-bois, "VeryWoodMétiers", un événement dédié à la découverte des métiers du secteur.

440 000 emplois directs en France



Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

Le mercredi 24 septembre, la CGAD (Confédération Générale de l'Alimentation en Détail), France Travail et Cheops ont signé un accord de partenariat pour une durée de 3 ans.

18 organisations professionnelles

+ de 407 000 entreprises + de 82 700 apprentis

+ de 1,3 million d'actifs



Les Entreprises du Médicament

Le mercredi 1er octobre, France Travail et Cheops ont signé un accord cadre avec l'organisation professionnelle LEEM (Les Entreprises du Médicament).

108 578 emplois (directs et indirects) dont 98 043 CDI

16 350 recrutements



Fédération des Entrepreneurs de la Boulangerie - Syndicat National des Industriels et Professionnels des Œufs

Le mercredi 26 mars a été signée la convention entre France Travail, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), Cheops, la Fédération des Entrepreneurs de la Boulangerie (FEB) et le Syndicat National des Industriels et Professionnels des Œufs (SNIPO) en présence d'Astrid PANOSYAN-BOUVET, Ministre du Travail et de l'Emploi.



56 000 salariés sur les 2 secteurs

AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



Mobilians et l'Association Nationale pour la Formation Automobile

Le mercredi 17 juin a été signé un accord cadre entre MOBILIANS, syndicat des professionnels de la mobilité par la route, l'ANFA, Association Nationale pour la Formation Automobile, France Travail et Cheops.



480 000 salariés

140 693 entreprises

73 220 jeunes en formation



Organisation des Transporteurs Routiers Européens

France Travail, Cheops et l'OTRE ont signé le jeudi 16 janvier une convention de partenariat destinée à répondre aux besoins croissants en main d'œuvre dans le secteur du transport routier de marchandises et voyageurs.



846 300 salariés



Fédération Nationale des Transports Routiers

Le jeudi 20 février, France Travail, Cheops et la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) ont signé une convention de partenariat visant à mieux répondre aux besoins de recrutement de la filière du transport routier tout en renforçant l'attractivité de cette branche.



235 300 entreprises adhérentes,
qui emploient 243 000 salariés



Les enseignes du TRAVAIL TEMPORAIRE

Le mercredi 12 novembre, France Travail et Cheops ont signé un plan national d'actions partagé avec sept enseignes de travail temporaire : The Adecco Group, Manpower, Randstad, Synergie, Crit, Adequat et le réseau Domitis.



7 acteurs majeurs du travail temporaire

AVEC LES EMPLOYEURS



Le mercredi 19 novembre, à l'occasion du Salon des maires, France Travail et Cheops ont signé un accord national avec Dalkia, filiale du groupe EDF et leader dans les services énergétiques.



22 000 collaborateurs



Cheops, France Travail et Crédit Mutuel Alliance Fédérale ont signé une convention le 30 janvier. Cheops, France Travail et Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engagent à travailler ensemble afin d'apporter à leurs entités locales des solutions rapides, simples et efficaces permettant d'apporter des réponses aux difficultés de recrutement des entreprises du secteur et à les accompagner, avec l'expertise de Cap emploi, dans le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

88 000 salariés



Une convention de partenariat a été signée le 26 février 2025 entre Lidl, France Travail et Cheops.

46 000 salariés 1 600 supermarchés



Le jeudi 20 février, EDF, France Travail et Cheops ont officialisé un partenariat visant à renforcer leur collaboration pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Cette convention a pour objectif d'accroître les opportunités de recrutement et de faciliter l'intégration des nouveaux talents au sein du groupe, avec une attention particulière portée aux travailleurs en situation de handicap.



142 000 salariés

20 000 nouveaux collaborateurs en 2024



En 2024, le travail réalisé par France Travail et Amazon a permis le recrutement de plus de 4 000 demandeurs d'emploi en CDI dans les métiers du transport et de la logistique. Dans ce contexte, le 11 avril, Amazon et France Travail ont renouvelé leur collaboration et sont rejoints par Cheops afin de faciliter l'accès à des opportunités professionnelles concrètes à tous ceux qui sont éloignés du marché du travail.

24 000 salariés

35 sites



LES CONVENTIONS AVEC LES ACTEURS EMPLOI ET DU HANDICAP

CONVENTION FAGERH

Le jeudi 18 septembre 2025 a été signée la convention entre France Travail, Cheops, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), et la Fagerh en présence de Madame Bénédicte PEWZER, Présidente de la Fagerh, Monsieur Thibault ROMATET, Directeur Général Adjoint Délégué en charge de la Stratégie et de la Transformation France Travail, Monsieur Philippe ROBERT, Administrateur de l'UNML, Monsieur Jean-Pierre BENAZET, Président de Cheops.

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

Dans le cadre de la mise en place de la Loi pour le Plein Emploi, une convention nationale a été signée entre le Service Public de l'Emploi et la Fagerh. Cette convention se veut faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap, en garantissant un accompagnement sans rupture pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, et en mobilisant l'ensemble des dispositifs de formation et d'insertion.

LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION

La convention précise :

La mise en place d'actions communes pour améliorer la connaissance réciproque des services

Des événements conjoints (SEEPH, job datings, portes ouvertes, DuoDay, etc.)

Un partage d'informations pour faciliter l'orientation vers les formations et les entreprises

Un accompagnement renforcé à la sortie des parcours de réadaptation professionnelle

UNE DÉCLINAISON RÉGIONALE PRÉVUE

Afin de répondre aux besoins des territoires, des spécificités locales des personnes et des entreprises, cette convention avec la Fagerh sera déclinée dans chaque région. Chaque convention régionale réunira les représentants locaux de France Travail, Cap emploi, Missions Locales et la Fagerh, et permettra ainsi une mise en œuvre opérationnelle.



LA FAGERH EN QUELQUES MOTS

Sa mission : **orienter, former, accompagner** des travailleurs handicapés dans le monde du travail.

168

établissements et services pour la reconversion professionnelle, l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

20 000

personnes accompagnées chaque année

3 600

professionnels

Ces dispositifs s'articulent autour de 4 activités principales :

Les établissements et services de pré-orientation (ESPO) accompagnent les travailleurs handicapés dans l'élaboration d'un projet professionnel

Les établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) dispensent des formations qualifiantes, des formations préparatoires et guident les stagiaires vers l'emploi

Les **UEROS** accueillent des personnes cérébro-lésées pour un parcours d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale ou professionnelle

Complétées pour un certain nombre de structures par des actions d'emploi accompagné

LA CONVENTION HELLO HANDICAP



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC HELLO HANDICAP

Dans l'optique de renforcer leurs liens pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, France Travail, Cheops et Handicap.fr ont une nouvelle fois signé le lundi 26 mai 2025 une convention de partenariat. En mettant face à face l'expertise France Travail / Cap emploi, et les services d'informations et mise en relation avec les employeurs Handicap.fr, cette collaboration renforcée vise à créer un écosystème propice à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Des actions seront montées autour des sujets suivants :

Visibilité réciproque

Mobilisation des employeurs

Mobilisation des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

LES COMITÉS NATIONAUX

COMITÉ NATIONAL POUR L'EMPLOI (CNE)

Le comité national pour l'emploi est issu de la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi. Il assure la concertation entre les membres du réseau, définit les orientations stratégiques, évalue les moyens alloués à la réalisation des actions, définit un socle commun de services au bénéfice des personnes et des employeurs, définit les critères d'orientation et établit les indicateurs nécessaires au pilotage, au suivi et à l'évaluation des actions des membres du réseau et assure la concertation sur les évaluations réalisées ainsi que sur les résultats observés. Cheops est membre permanent du CNE avec une voix consultative.

Cheops participe également aux 4 commissions nationales issues du CNE :

La commission « Inclusion » La commission « Service du Réseau Pour l'Emploi »

La commission « Indicateurs du Réseau Pour l'Emploi » La commission « Système d'information »

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONVENTION QUINQUÉPARTITE

La convention quinquépartite entre l'Etat, l'Agefiph, le Fiphfp, France Travail et Cheops a été signée en novembre 2020 et renouvelée en novembre 2025. La convention, qui aborde notamment l'offre de services intégrée France Travail - Cap emploi, a comme périmètre d'intervention l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap et l'appui aux employeurs publics et privés dans le recrutement et dans l'insertion dans l'emploi des nouveaux salariés et agents. La nouvelle convention intègre également l'accompagnement dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des employeurs. Cette instance définit également les cibles des indicateurs France Travail - Cap emploi qui seront ensuite déclinées régionalement et à l'échelle des territoires.

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ACCORD CADRE NATIONAL ENTRE L'ETAT, L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII) ET LES ACTEURS DU SPE

Cheops est signataire de l'accord cadre national en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants, en tant que représentant des Cap emploi, acteurs du SPE. Un comité technique est réuni tous les trimestres afin d'échanger sur les actions engagées et les axes d'amélioration à entreprendre. Le nouvel accord cadre sera signé en mars 2026.



CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPÉES

Cheops est membre de la commission emploi du CNCPH. Les réunions mensuelles, permettent de contribuer aux études des projets de loi, textes législatifs et décrets mais également aux écrits et notes produits par la commission. Cheops représente les Cap emploi et leur expertise. La représentation de Cheops est assurée par la Déléguée Générale.



COMMISSION DES POLITIQUES D'INTERVENTION DE L'AGEFIPH

Depuis 2020, Cheops participe aux travaux de la Commission des Politiques d'Intervention de l'Agefiph. La représentation est assurée par un membre du Bureau national de Cheops également en charge de l'animation des sujets relatifs à la prévention de la désinsertion professionnelle et au maintien dans et en emploi. La CPI est l'une des cinq commissions de l'Agefiph. Elle prépare et propose les nouvelles orientations, dresse le bilan des programmes d'intervention de l'Agefiph.



COMITÉ NATIONAL DU FIPHFP

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a prévu une représentation du service public de l'emploi au sein du comité national, organe de gouvernance du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (Fiphfp). C'est dans ce contexte, que Cheops, représenté par son Président et la Déléguée Générale participe au comité national du Fiphfp depuis mai 2020.



COLLECTIF HANDICAPS

Cheops est membre du collectif handicaps aux côtés des autres associations des personnes en situation de handicap. Cette participation permet de renforcer le lien avec l'ensemble des associations sur le champ de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cheops y est représenté par son Vice-Président et la Déléguée Générale.



COLLECTIF FRANCE EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Membre fondateur du Collectif France Emploi Accompagné, Cheops appuie le dispositif en tant que membre du Conseil d'Administration et du Bureau. Cheops assure le lien avec les Cap emploi, acteurs du service public de l'emploi et signataires de la majorité des conventions avec les porteurs de l'emploi accompagné sur les territoires. Cheops participe aux comités techniques de préparation des copils et au comité de pilotage du dispositif au titre de membre du Service Public de l'Emploi. En outre, Cheops a mis en place un groupe de travail en interne composé de directions de Cap emploi et auquel est associé le CFEA en fonction des thématiques abordées.

Les temps forts 2025

PARTIE 4





LES 20 ANS DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

La loi du 11 février 2005 est un texte fondateur qui a posé les bases d'une politique ambitieuse en faveur des personnes en situation de handicap, en **définissant le handicap** de manière large, en affirmant **l'égalité des droits et des chances**, **l'accessibilité universelle**, **le droit à la compensation et la non-discrimination**, notamment dans l'emploi.

La loi a eu des effets concrets dans de nombreux domaines (logement, mobilité, scolarité, emploi) et a structuré l'accompagnement des personnes handicapées, avec notamment la création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et la réaffirmation de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

LE BAROMÈTRE 2005-2025 PUBLIÉ PAR L'AGEFIPH ET LE FIPHFP LE 11 FÉVRIER 2025

- Une population en situation de handicap reconnue multipliée par presque 3
- Deux fois plus de personnes en situation de handicap en emploi
- 3 fois plus de salariés en situation de handicap dans les entreprises du secteur privé de 20 salariés et plus
- Le nombre d'agents en situation de handicap dans la fonction publique multiplié par 1.6
- Une baisse du taux de chômage
- 2 fois plus de maintiens dans l'emploi
- Les interventions pour compenser le handicap multipliées par 3
- 7 fois plus de contrats d'apprentissage
- Une augmentation du nombre de personnes recrutées, formées, de situations accompagnées en emploi, en apprentissage ou pour créer une entreprise

EN 20 ANS

1.5 million
de personnes en situation
de handicap recrutées
(tous types de contrats confondus)*

Plus de 350 000
personnes en situation
de handicap maintenues
en emploi*

900 000
personnes en situation
de handicap entrées en
formation*

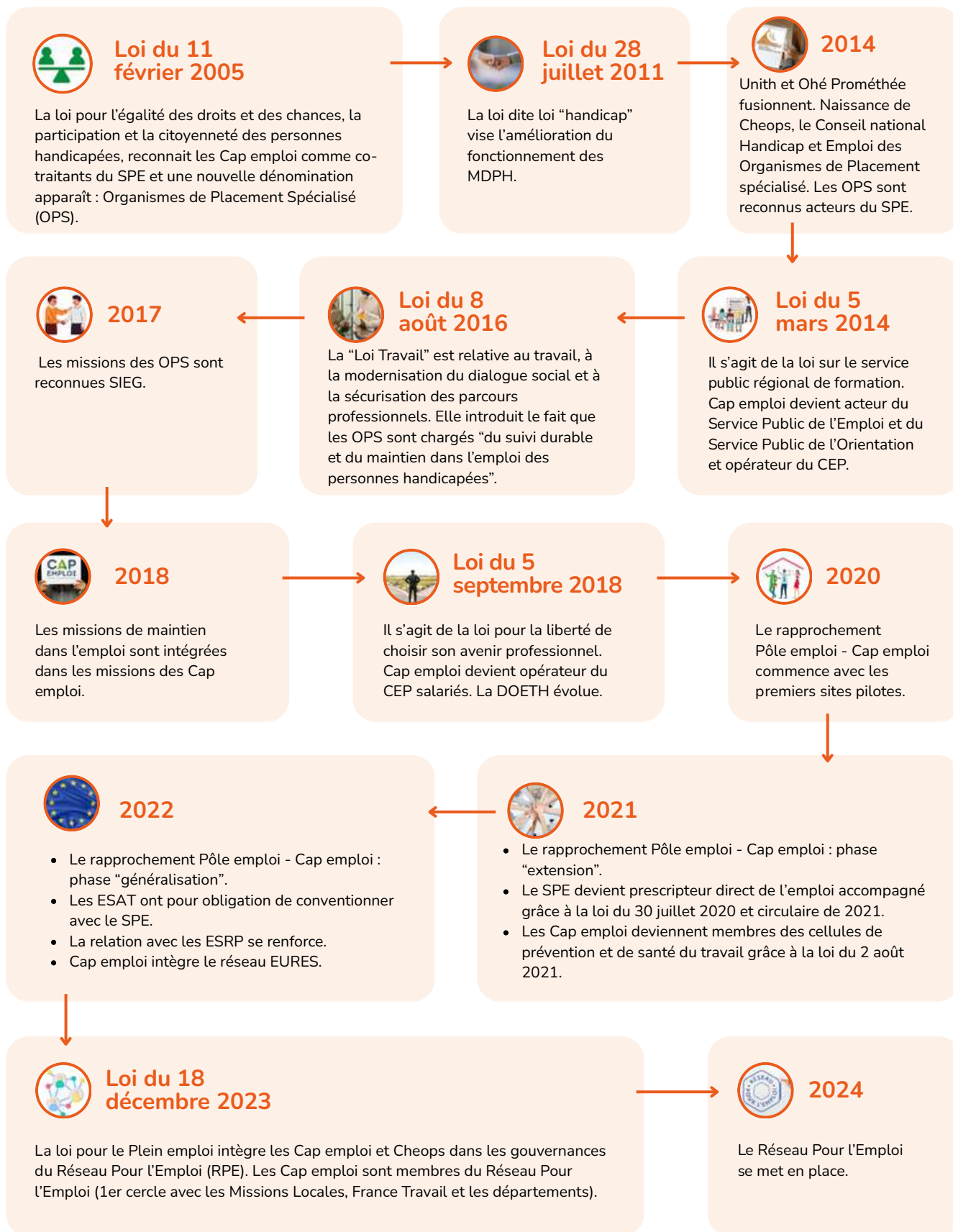
11 milliards d'euros
versés par l'Agefiph et
le Fiphfp dans le cadre
de leurs interventions

*avec l'appui de l'Agefiph ou du Fiphfp

20 ANS

DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPÉCIALISÉ

L'héritage de la loi 2005 pour le réseau des Cap emploi





LES ÉVÈNEMENTS CHEOPS

4 grands événements nationaux initiés par Cheops

BAROMÈTRE DE L'ACTIVITÉ 2024 DES CAP EMPLOI

En présence de Madame la Ministre PANOSYAN-BOUVET, le baromètre Cheops, organisé le 22 mai 2025 au Palais du Luxembourg, a réuni plus de 120 acteurs institutionnels et partenaires pour présenter le bilan 2024 des Cap emploi, leurs résultats (notamment plus de 205 000 retours à l'emploi et 26 000 maintiens réussis), ainsi que les perspectives 2025.

L'événement a également permis de valoriser les actions du réseau (accompagnement des personnes et des employeurs, partenariats avec France Travail) et de mettre en lumière des initiatives sectorielles et européennes.



22 mai dans les salons Boffrand du Palais du Luxembourg 120 personnes

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LES RÉSULTATS 2024 DES CAP EMPLOI

Le 22 mai matin s'est tenue la conférence de presse animée à plusieurs voix en collaboration avec Thibaut GUILLUY, Directeur Général de France Travail et Caroline DEKERLE, Directrice du programme Handicap de France Travail pour présenter ensemble les résultats de 2024 des Teams Handicap des LUA (Lieu Unique d'Accompagnement) concernant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cheops a également partagé les chiffres clés de l'année 2024 sur l'accompagnement dans l'emploi, mettant en lumière les actions menées auprès des personnes et employeurs.



CONGRÈS NATIONAL CHEOPS

Le congrès national de Cheops, organisé à Lyon, a réuni près de 250 acteurs du réseau (directions, administrateurs, partenaires) autour des enjeux de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pendant trois jours, l'événement a alterné Assemblée Générale, tables rondes et conférences, permettant d'aborder les évolutions du Service Public de l'Emploi, les 20 ans de la loi handicap de 2005 et les enjeux de gouvernance territoriale.

Il a permis également de renforcer les partenariats institutionnels avec la signature de 2 conventions :

- La Métropole de Lyon et le Fiphfp
- La Fagerh, Cheops, France Travail et les Missions locales

Le congrès a également mis en lumière l'innovation du réseau avec la 2ème édition des Trophées Cheops, distinguant plusieurs projets inspirants, et a offert un espace dédié aux échanges entre partenaires et professionnels pour partager pratiques professionnelles et solutions.

17-18-19 septembre 2025 à Lyon

250 participants



CONCOURS CULINAIRE NATIONAL CAP'HANDICOOK

Sur toute l'année dans toute la France

voir page 42



LES SALONS ET ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES

SALON DU TRAVAIL

Le Salon du Travail et de la Mobilité professionnelle, organisé les 23 et 24 janvier 2025 à la Grande Halle de la Villette à Paris, est un événement dédié à l'évolution professionnelle, réunissant plus de 100 exposants autour de thématiques comme l'emploi, la formation, la mobilité et l'entrepreneuriat.

À cette occasion, Cap emploi était présent aux côtés de France Travail pour informer et accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs projets professionnels (recherche d'emploi, reconversion, maintien dans l'emploi ou mobilité européenne), en proposant des conseils personnalisés et en valorisant leur offre de services.

Le salon a également offert un programme riche de conférences, ateliers et espaces de coaching, favorisant les échanges directs entre professionnels, recruteurs et visiteurs.

23-24 janvier 2025 à Paris 11ème édition 20 000 visiteurs



SALON DES MAIRES

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales 2025, organisé à Paris du 18 au 20 novembre, est le grand rendez-vous national des décideurs territoriaux, réunissant élus, institutions et partenaires autour des enjeux des territoires (transition écologique, inclusion, innovation).

À cette occasion, Cheops et les Cap emploi, présents aux côtés de France Travail, ont accueilli les visiteurs sur leur stand pour informer sur l'emploi des personnes en situation de handicap et valoriser leurs actions. L'événement a été marqué par des temps forts structurants, notamment la signature de la convention quinquépartite avec l'État, l'Agefiph, le Fiphfp et France Travail pour la période 2026-2028, ainsi qu'un accord avec Dalkia.

18 au 20 novembre 2025 à Paris 65 600 visiteurs



LES 20 ANS DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005, Cheops s'est mobilisé à travers plusieurs événements nationaux pour valoriser les avancées de la loi et contribuer aux réflexions sur l'inclusion.

Le réseau a participé à un événement institutionnel organisé par le Ministère au Handilab à Saint-Denis, mêlant ateliers, forum d'innovations et plénière prospective, avec une implication directe de ses représentants sur les enjeux emploi-handicap. Il était également présent au Sénat lors d'un colloque dédié au bilan de la loi, réunissant décideurs publics et experts. Enfin, Cheops a pris part aux initiatives du Fiphfp notamment lors d'une étape du "Tour de France" des 20 ans, combinant temps institutionnels, tables rondes et valorisation de projets via des trophées.



LES ÉVÈNEMENTS PARTENAIRES

Cheops a activement pris part à plusieurs événements partenaires en 2025, renforçant ainsi son engagement sur les questions emploi et handicap.

- Le Festival UNIQUES, organisé le 17 mai 2025 au Parc Floral à Paris dans le cadre de l'égalité des chances, a rassemblé des acteurs de l'emploi, des partenaires institutionnels, des associations et des personnes en recherche d'emploi autour de l'inclusion et des opportunités professionnelles. Les équipes Capemploi étaient présentes aux côtés des acteurs du Réseau Pour l'Emploi (France Travail et Missions Locales) sur la «Place des pros» de l'espace «Job Booster». Elles ont répondu aux questions des visiteurs, apporté des conseils personnalisés et échangé sur les enjeux de l'emploi inclusif pour les personnes en situation de handicap.
- La finale de la 5^e édition du Grand Pitch 2025 s'est tenue le 8 décembre au ministère des Finances à Paris. Ce concours d'art oratoire met en lumière les personnes en situation de handicap et leur expérience du monde du travail. Cette année, 15 candidats ont présenté des discours sur des thèmes variés liés à l'inclusion et à la visibilité du handicap. Les prix ont été remis dans plusieurs catégories : créativité, audace, pédagogie, humour et émotion, ainsi que les coups de cœur du public et du jury. Cheops et le réseau des Cap emploi étaient présents pour accompagner l'événement et soutenir les candidats en remettant le prix spécial "Humour".



Finale du concours
"Le Grand Pitch"



SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap)

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH), qui a lieu chaque année, est une opportunité pour présenter les services et l'accompagnement proposés aux demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants et agents de la fonction publique en situation de handicap mais aussi pour sensibiliser les employeurs (TPE, PME et grandes entreprises). Une semaine pour parler emploi et handicap, lever les freins, apporter des informations, partager des témoignages de manière conviviale et souvent ludique, sous différents formats pour concrétiser l'emploi des personnes en situation de handicap. Des actions ont été menées en collaboration avec France Travail dans le cadre du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA) pour présenter la mission d'accompagnement vers l'emploi ainsi que des animations portées par les équipes Cap emploi sur la mission d'accompagnement dans l'emploi.

Plusieurs évènements ont ponctué cette semaine pour Cheops :

- Etape régionale Nord - Grand Est Cap Handicook à Marcq-en-Baroeul le 17 novembre (voir p42)
- Conférence emploi et handicap à l'Assemblée nationale le 18 novembre avec Mme BRAUN-PIVET, Présidente de l'Assemblée nationale, et Mme LE NABOUR, Députée co-rapporteuse de la mission d'évaluation de la loi du 11 février 2005
- Signature de la convention quinquépartite entre l'Etat, l'Agefiph, le Fiphfp, France Travail et Cheops le 19 novembre (voir p33)
- Signature d'une convention avec Dalkia, filiale du groupe EDF le 19 novembre (voir p47)
- Présence sur le salon des Maires sur un stand commun avec France Travail (voir p47)
- La présence de conseillers EURES Cap emploi et leurs homologues italiens et irlandais pour l'animation d'un webinar spécial sur la mobilité et l'inclusion aux Journées européennes de l'emploi EOJD le 18 novembre (voir p38)

Pour la 3ème année consécutive, Cheops a proposé des contenus « vidéo » en replay ou en live sur sa chaine Twitch Cap emploi durant cette semaine.

17 au 23 novembre 2025

dans toute la France

29^{ème} édition

Thématique :
« Handicaps et emploi : l'égalité pour toutes et tous ! »



| | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 412 VUES EN LIVE | 1065 VUES AVEC LE REPLAY | 11H19 TEMPS DE STREAMING |
| 223 SPECTATEURS UNIQUES | 55 PERSONNES SUR LE CHAT | 722 MESSAGES DU CHAT |
| 276 FOLLOWERS AU TOTAL | | |



des centaines d'actions partout en France

DUODAY

Comme chaque année, le réseau s'est pleinement mobilisé sur l'opération Duoday. Durant une journée, une personne en situation de handicap compose un duo avec un professionnel, afin de découvrir son activité, en immersion dans son quotidien.

- 35 427** duos formés (+13 % par rapport à 2024),
- 52 832** offres de binômes publiées (+15 %),
- 60 487** personnes en situation de handicap inscrites (+15%),
- 15 288** employeurs participants (+3 %),
- 5 317** structures accompagnantes mobilisées (+6 %).

Avec la mise en place du Réseau pour l'Emploi, les acteurs France Travail, Cheops/Cap emploi et les Missions Locales ont communiqué sur un bilan commun consolidé : 16 402 duos ont ainsi été réalisés par les 3 acteurs.

+ de 16 000 duos réalisés par le RPE

20 novembre dans toute la France 35 427 duos formés



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

**VIVEZ
UNE RENCONTRE
FORMEZ UN DUO**

Personnes en situation de handicap
et employeurs, rencontrez-vous !
Le 19 novembre créez des duos ensemble.

Inscription sur duoday.fr
N° Vert 0 800 386 329

#DuoDay2026 #SEEPH2026



PERSPECTIVES 2026

En 2026, Cheops accompagnera les Cap emploi dans le process d'évaluation conventionnelle. L'analyse qui en ressortira permettra de définir des plans d'actions aux niveaux national, régional et territorial dans un souci permanent d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Suite au renouvellement de la convention quinquépartite, des comités techniques se mettent en place sur le modèle de financement des Cap emploi, les dialogues de gestion unifiés et sur les audits SIEG.

L'appui au réseau se poursuivra également par le déploiement des outils tels que Cap Analyse Compensation Rétablissement ou encore par une appropriation du Référentiel de compétences et d'expertises.

Les séminaires à destination des présidents, directions et équipes Cap emploi permettront d'échanger sur les orientations stratégiques et les enjeux avec un objectif de consolidation du réseau.

Enfin, Cheops poursuivra son investissement sur les projets européens et Cap handicook, véritables vecteurs d'emploi pour les personnes en situation de handicap.



LEXIQUE

AFNOR

Agence Française de Normalisation

AGEFIPH

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

AST

Aménagement de Situation de Travail

BAA-ZAV

Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi allemande)

CÉP

Conseil en Évolution Professionnelle

CFEA

Collectif France Emploi Accompagné

CHEOPS

Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés

CNCPH

Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

CNE

Comité National pour l'Emploi

CNH

Conférence Nationale du Handicap

COPM

Co-Product Manager

CPI

Commission des Politiques d'Intervention (Agefiph)

CR2

Correspondants Régionaux Centre Ressources

CREFOP

Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

CRGC

Correspondants Régionaux Grands Comptes

DEBOE

Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

DELD

Demandeur d'Emploi Longue Durée

DGEFP

Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DiLT

Disabled people inclusion and training in Transport and Logistics

DR

Délégué Régional

DREETS

Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

ESAT

Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail

ESPO

Etablissements et Services de PréOrientation

ESRP

Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle

EURES

EUropean Employment Services

FAGERH

Fédération des Associations Groupements et Etablissements de Réadaptation pour les personnes en situation de Handicap

FIPHFP

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FIPU

Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure professionnelle

LUA

Lieu Unique d'Accompagnement

MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

OPS

Organismes de Placement Spécialisés

PDP

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

PMSMP

Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PRITH

Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

PRST

Plan Régional de Santé au Travail

RFPPH

Réseau Français du Processus de Production du Handicap

RLH

Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

RPE

Réseau Pour l'Emploi

RQTH

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SEEPH

Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SIEG

Service d'Intérêt Économique Général

SPE

Service Public de l'Emploi

SPER

Service Public de l'Emploi en Région

SPRO

Service Public Régional de l'Orientation

SPSTI

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

UNEA

Union Nationale des Entreprises Adaptées

UNML

Union Nationale des Missions Locales

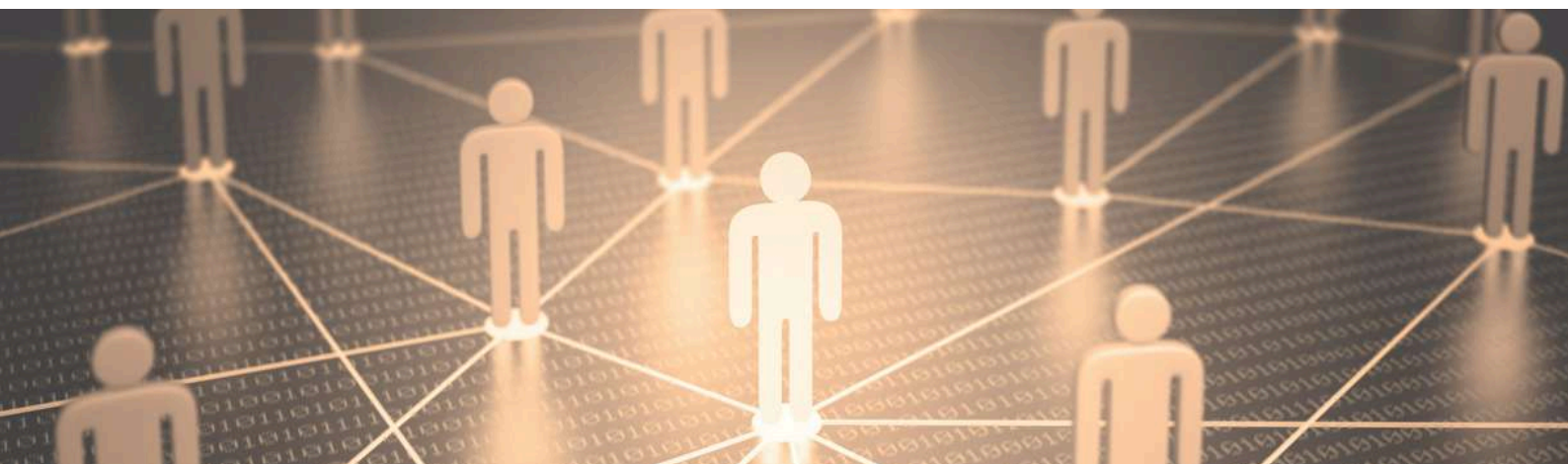
RETROUVEZ FACILEMENT ET EN QUELQUES CLICS TOUTES LES INFORMATIONS NATIONALES, RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DE CHEOPS DU RÉSEAU DES CAP EMPLOI !

SITES INTERNET

- Le site Cheops
- Les sites Cheops régionaux
- Le site national Cap emploi
- Les sites des Cap emploi

LE SITE CAP EMPLOI NATIONAL OFFRE UNE ENTRÉE UNIQUE NATIONALE SUR LE RÉSEAU POUR ACCÉDER






- à toutes les actualités et publications des Cap emploi
- à l'annuaire des Cap emploi : siège, antennes, permanences et les LUA (Lieu Unique d'Accompagnement France Travail - Cap emploi)
- au rapport d'activité national Cap emploi
- aux services proposés par les Cap emploi : offres d'emploi, CVthèque, formulaire maintien dans l'emploi, base des événements emploi et handicap



CHEOPS

47 rue Eugène Oudiné
75013 PARIS
Tél. 01 44 23 76 06
cheops@cheops-ops.org
www.cheops-ops.org

RETROUVEZ-NOUS

-  [Cheops. Conseil national Handicap et Emploi des OPS.](#)
-  [@Cheopsconseil](#)
-  [Cheops-conseil national handicap et emploi des organismes de placement](#)
-  [Cheops-conseil-handicap-et-emploi-des-ops](#)
-  [cheops-conseil.bsky.social](#)